

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de français



Avant-projet pour l'obtention du  
Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : linguistique et didactique du FLE

La phonétique enseignée à l'université de Bejaia : cas  
des étudiants de 1<sup>ère</sup> année licence du département de  
français langue étrangère

Présenté par :  
Maddi Karima

Sous la direction de :  
Dr. Ouyougoute Samira  
Dr. Sadi Nabil

Année universitaire 2014 / 2015

# *Remerciements*

*J'aimerais exprimer ma grande gratitude à mes deux encadreurs Dr OUYOUGOUTE et Dr SADI pour leurs orientations et leurs conseils qui m'ont aidé à l'élaboration et l'accomplissement de ce mémoire.*

*Mes remerciements s'adressent à M. AMOUDENNE M. responsable de notre master, pour son soutien moral et ses encouragements ainsi qu'à tous les enseignants et étudiants qui ont participé à la réalisation de mon enquête sur le terrain.*

*Mes profonds remerciements aux membres de jury qui m'ont fait l'honneur d'examiner mon travail.*

*Enfin, tous ceux et celles qui m'ont aidée et soutenue durant tout mon parcours, qu'ils trouvent ici l'expression de mes remerciements les plus sincères.*

*Merci*

# *Dédicace*

*Je dédie ce travail*

*A mes parents .Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler. Que Dieu leur procure bonne santé et longue vie.*

*A mon frère « Zakari » à qui je souhaite bon courage dans sa thèse de doctorat, et à ma chères sœur « Fatma »;*

*A mes oncles, mes tentes, mes cousins et mes cousines ;*

*A tous les membres de ma famille «MADDI & SELAMI », petits et grands*

*A tous mes camarades de Master Linguistique et didactique*

*A mes amis de l'université : Mounia, Zouina, Fouzia, Yasmin, Amel, Salim, Soussou et Brahim.*

*Sans oublier mes amis de l'institut INSFP et ceux de la fondation de Bejaia de la culture et des sciences: Nassima, Zakia, Chahinez, Kenza, Kahina, Houcino, Khaled, Soufien, Mouhend et Rouchedi.*

*MADDI Karima*

# *Sommaire*

# Sommaire

---

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre (I) Notions et concepts de phonétique</b> .....	5
I. La phonétique comme discipline.....	5
1. Définitions.....	5
2. Les branches de la phonétique.....	6
2.1. La phonétique articulatoire (dite physiologique).....	6
2.2. La phonétique acoustique.....	7
2.3. La phonétique auditive ou psychologique (perceptive).....	8
3. phonétique / phonologie.....	9
4. la phonétique et la communication orale.....	11
II. Les méthodes de corrections phonétiques.....	12
1. Méthode articulatoire.....	12
2. Méthode fondée sur la transcription phonétique.....	14
3. Méthode des oppositions phonologiques.....	15
4. Méthode basée sur l'audition de modèles enregistrés.....	15
5. Méthode verbo-tonale.....	16
III. Le système LMD et la phonétique en 1 <sup>ère</sup> année français.....	21
1. Programme de phonétique.....	21
2. Objectifs du programme.....	23
3. La norme enseignée en phonétique.....	23
4. Activités de phonétique en classe de FLE.....	28
4.1. Activités de perception.....	28
4.2. Activités de production.....	28
5. Les supports exploités pour l'enseignement de la phonétique en classe de FLE	29

# Sommaire

---

<b>Chapitre (II) Analyse du corpus et interprétation.....</b>	<b>31</b>
I. L'observation.....	31
1. Présentation de la grille d'observation.....	32
2. Présentation et déroulement des séances .....	33
3. Analyse et commentaire synthétique des observations .....	35
II. Présentation et analyse des questionnaires.....	37
1. Présentation des questionnaires .....	37
2. Analyse du questionnaire destiné aux enseignants .....	38
3. Analyse du questionnaire des étudiants .....	51
<b>Conclusion.....</b>	<b>Err</b>
<b>eur ! Signet non défini.</b>	<b>65</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>67</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>74</b>
<b>Liste des schémas et figures.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexes</b>	

# *Introduction*

## Introduction

L'enseignement des langues étrangères devient de plus en plus important. Parmi les langues internationales enseignées dans le monde, nous pouvons citer le français. D'après une récente enquête publiée sur le site France Diplomatie<sup>1</sup>, il se classe au sixième rang dans le monde, loin derrière le chinois, l'espagnole et l'anglais. « *Le français est la première langue étrangère en Algérie, connue comme langue imposée par le colonisateur français* » (SOUILAH Sarra, 2009 : 18). Par ailleurs BELLATRACHE Houari (2009) affirme que « *son statut réel en Algérie demeure ambigu. Même s'il est qualifié de langue étrangère, il continue d'être une langue de travail et de communication dans différents secteurs* ». (p: 111).

En Algérie, le français est une langue omniprésente dans la société, on le trouve dans les médias, la radio, la télévision et la presse écrite, il est même présent dans les foyers. Les Algériens empruntent beaucoup de mots au français, comme l'explique DJAOUUD Malika<sup>2</sup> : « [...] ces mots sont utilisés avec parfois un léger changement phonétique soit pour les adapter à la phonétique arabe ou berbère ou bien parce qu'ils étaient empruntés dans un temps ». Cette langue est parlée même par les enfants dès leur jeune âge : un enfant algérien commence à entendre et même à prononcer des mots en français dès les premières années après sa naissance. Beaucoup de parents insistent sur l'apprentissage de cette langue par leurs enfants et les inscrivent dans les écoles privées<sup>3</sup> où les matières sont enseignées en français. L'utilisation massive de cette langue a poussé l'institution algérienne à la prendre en considération, d'où son introduction dans le système éducatif algérien. En effet depuis la réforme, son enseignement passe de la quatrième année à la troisième année primaire.

L'université algérienne à l'instar des universités du monde, accorde aussi une grande importance à l'enseignement des langues étrangères, en l'occurrence à la langue française, c'est pour cela qu'on ne trouve pas une université sans le département de français ou bien un département sans le module de français. Autrement dit, le français est une langue d'enseignement et même une langue enseignée. A l'université de Bejaia, le département de français a ouvert ses portes en 1996 et depuis plusieurs enseignants sont recrutés, vu que d'année en année la demande d'inscription des étudiants ne cesse de s'accroître. Nous pouvons noter que le nombre d'inscrits s'est élevé en 2014 à 458 étudiants (nouveaux bacheliers), cela nous indique que le département de français attire beaucoup d'étudiants et

---

<sup>1</sup>Voir sur le site, <http://www.diplomatie.gouv.fr>

<sup>2</sup>Voir sur le site, <http://mauricecourtois.perso.neuf.fr/numero3/PATOIS1.htm>

<sup>3</sup>D'après un sondage de notre entourage.

## Introduction générale

---

que l'étude de cette langue les intéresse de plus en plus. A ce département plusieurs spécialités sont enseignées, nous pouvons trouver entre autres des spécialités en littératures, en didactiques et en linguistiques. Parmi les modules de linguistique nous pouvons citer le module de phonétique dont relève notre présente recherche ; la raison de ce choix est due à son importance dans l'enseignement d'une langue étrangère, comme le déclare MALMBERG Bertil (1994), « *L'enseignement des langues étrangères est aussi un domaine où la phonétique a une très grande importance pratique. Celui qui veut apprendre à bien prononcer une langue étrangère, devra acquérir d'abord la maîtrise d'un grand nombre d'habitudes articulatoires nouvelles* ». (p:122).

Le système phonétique diffère d'une langue à une autre et l'enseignement des langues étrangères est un domaine où la phonétique a une très grande importance pratique. Nous voulons donc à travers ce travail faire découvrir aux enseignants comme aux apprenants des nouvelles pratiques d'enseignement de ce module.

La question de recherche à laquelle nous tenterons de répondre s'annonce comme suit :

« Quelle phonétique est enseignée en classe de 1<sup>ère</sup> année licence de français ? Et quelle(s) méthode(s) de correction est (sont) utilisée(s) par les enseignants de phonétique? »

De cette question découlent les sous-questions suivantes :

- Comment la phonétique est enseignée en classe de 1<sup>ère</sup> année licence de français ?
- Les enseignants utilisent-ils des méthodes de correction phonétique adéquates aux situations de classe de FLE ?
- Quelle est la norme phonétique enseignée ?
- Les enseignants du module prennent-ils en considération les éléments suprasegmentaux comme l'intonation et le rythme ?
- La phonétique enseignée à l'université de Bejaia à des 1<sup>ères</sup> années de licence de français prend-elle en charge les principes de la phonétique de FLE?
- Les erreurs de prononciation des apprenants sont-elles prises en charge par les enseignants? et comment ?

Pour répondre à cette problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Il existe en réalité plusieurs méthodes pour enseigner la phonétique, nous supposons que les enseignants de FLE à l'université utilisent au moins quelques-unes de ces méthodes. (Méthode articulatoire, méthode fondée sur la transcription phonétique,

## Introduction générale

---

méthode des oppositions phonologiques, méthode basée sur l'audition de modèles enregistrés et méthode verbo-tonale).

- Les résultats d'une étude menée par De Vriendt Séra en 2002, « correction phonétique en langues germaniques pour apprenants francophones », révèlent l'efficacité de méthode verbo-tonale dans une classe de FLE. Nous émettons donc l'hypothèse qu'un travail poussé de correction phonétique via la méthode verbo-tonale est appliqué pour les étudiants de première année licence de français.
- Le français parlé connaît de nombreuses variantes nationales, régionales et sociales, comme l'explique Lyche (2010) (cité par sylvain Detey et Isabelle Racine, 2012 :85) « *[De] toute évidence, il n'existe pas un français mais des français, chaque système possédant sa propre dynamique. [...] Le choix de la variété à enseigner relèvera in fine d'un choix socio-éducatif et non pas linguistique* ». Nous supposons qu'en Algérie le modèle « français standard » qui est utilisé et ce dernier est appliqué comme norme pédagogique car comme Albert Valdman (1982) (cité par Margaret BENTO, 2007) la définit ; « *comme une forme neutre de la langue qui est appropriée aux apprenants d'une langue étrangère* ». (p: 56).
- Apprendre une langue, c'est d'abord maîtriser les éléments prosodiques de sa langue maternelle, donc l'enseignement d'une langue étrangère commence aussi par une maîtrise du système prosodique de cette langue cible. Marie-Louise Parizet (2008) affirme qu'« *une bonne compétence de communication ne peut toutefois être acquise sans que la prosodie soit prise en compte. En effet, comme tout un chacun le sait, la prononciation ne saurait être dissociée de la prosodie : lorsqu'on parle d'une langue, c'est bien à sa musicalité que l'on fait d'abord référence.* ». (p : 115).
- Il y a eu, à notre connaissance, des stratégies d'enseignement de la phonétique en classe de FLE. Nous supposons que l'enseignant s'appuie sur une stratégie qui met en jeu et qui répond aux besoins de ces apprenants.
- Les étudiants de 1<sup>ères</sup> années licence français ont du mal à prononcer correctement les sons de la langue française, d'après notre pré-enquête sur le terrain. Ce problème est dû aux interférences de la langue maternelle des apprenants sur la langue étrangère. De ce fait les enseignants essaient toujours de remédier à ces erreurs de prononciation en appliquant les principes d'une méthodologie de type verbo-tonale (perception et production).

## Introduction générale

---

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons mis en place une étude descriptive du terrain, ce choix implique que les instruments de recherche mis en œuvre pour appréhender le corpus et qui s'apparentent aux enquêtes seront de type qualitatif. Notre choix est porté sur l'observation et le questionnaire. Nous avons préféré distribuer un questionnaire aux enseignants puis un autre aux étudiants : aux enseignants pour voir les méthodes utilisées et les programmes qu'ils suivent ; et aux étudiants afin de connaître leurs besoins ainsi que leurs difficultés. Nous avons également choisi de faire une analyse du programme proposé pour le module de phonétique, de plus, nous nous sommes intéressée à la mise en application du programme dans la classe, c'est pourquoi nous avons préféré réaliser des séances d'observation.

Nous avons choisi comme population d'enquêtés les étudiants de première année du département français, car c'est en première année que les étudiants découvrent pour la première fois le module de phonétique qu'ils suivent jusqu'à la deuxième année. Notre domaine d'investigation est l'université de Bejaia. Nous aurions souhaité faire notre enquête dans deux universités afin de faire une étude comparative mais par manque de temps et notre emploi du temps chargé, nous avons préféré réaliser notre enquête uniquement à l'université de Bejaia.

Le premier chapitre est réservé à la théorie qui a l'avantage de nous aider à revoir des théories et des concepts qui forment la structure de notre thématique « *la phonétique enseignée à l'université de Bejaia : cas des étudiants de 1<sup>ère</sup> année licence du département de français langue étrangère* ». Dans le deuxième chapitre, pratique est réservé à la présentation du corpus et à l'exploitation des données, autrement dit à l'analyse et l'étude des données recueillies à l'aide du questionnaire, dans le but d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de départ; et où nous confronterons les résultats obtenus à nos hypothèses de base afin de les confirmer et les renforcer ou au contraire les infirmer. Enfin, nous terminerons notre travail par une conclusion générale dans laquelle nous rappellerons les résultats auxquels nous aurons abouti.

# Chapitre I

*Notions et concepts de  
phonétique*

## Notions et concepts de phonétique

Pour bien parler une langue, les connaissances phonétiques sont aussi importantes que celles de la grammaire et du vocabulaire. L'enseignement de la phonétique est une tâche très difficile et sensible, qui nécessite des connaissances théoriques sur la discipline.

Dans ce premier chapitre, nous prêtons à définir la notion de phonétique et quelques-uns de ses concepts clés.

### I. La phonétique comme discipline

#### 1. Définitions

Avant de définir la notion « phonétique » qui est le sujet principal de notre thème nous allons donner l'étymologie de ce mot qui *«vient du mot grec « phônêtikos » «qui concerne le son ou la parole ». Dérive de « phônein » «faire entendre un son de voix » d'où « parler » et aussi « appeler ». L'élément « phon » est emprunte par dérivation du radical de «phône » « son de la voix ». En 1869, ce mot s'emploie comme substantif au féminin pour designer l'ensemble des sons d'une langue, du point de vue acoustique ou articulatoire » (BESCOND G. 2000 : 46).*

Dans les différents articles ou ouvrages que nous avons consulté, plusieurs définitions recouvrent cette discipline. Selon MALMBERG Bertil, (1954 : 5), la phonétique *« est l'étude des sons du langage. C'est donc une branche de la linguistique mais une branche qui, à la différence des autres, ne s'intéresse qu'au langage articulé et non pas aux autres formes de communication organisée (langage écrit, signes des sourds-muets, signaux des marins, etc. »,* il veut dire que la phonétique s'occupe par conséquent que de l'expression linguistique et non du contenu, dont l'analyse relève de la grammaire et du vocabulaire (aspect grammatical et sémantique du langage).

Cependant, Marie-Louise PARIZET, (2008 : 114) en s'appuyant sur la définition de Troubetzkoy, définit la phonétique comme l'opposé de la phonologie, *« qui étudie les éléments phoniques d'une langue sans tenir compte de leur rôle par opposition, la phonologie« science de la face fonctionnelle des sons du langage ».*

En outre, comme l'explique BOUGUERRA Cheddad (2011 :145), la phonétique se définit *« par rapport au rapport aux procédés qu'elle met en application pour son enseignement/apprentissage. Elle a pour objet le comment obtenir une prononciation acceptable. Elle s'intéresse à la boucle audio phonatoire, comment le son est perçu puis articulé grâce aux différents organes phonatoires pour produire une parole compréhensible, intelligible et porteuse de sens. Elle est non seulement omniprésente et multifonctionnelle mais aussi un enjeu majeur à la foi scolaire et sociale »*.

Nous constatons que ces définitions de la phonétique vont presque toutes dans le même sens. En résumé, nous pouvons définir la phonétique comme une science autonome et très vaste, en étroite collaboration avec d'autres études comme l'orthophonie<sup>1</sup>, la phoniatrie<sup>2</sup>. Elle s'occupe de l'étude des sons en tant que réalité physique, acoustique et articulaire percevables dans toutes les langues du monde.

## 2. Les branches de la phonétique

### 2.1. La phonétique articulatoire (dite physiologique)

C'est l'une des branches de la phonétique descriptive qui étudie les mouvements des organes phonatoires lors de l'articulation des sons. Comme l'explique Françoise ARGOD-DUTARD (1996 :20) : *« la phonétique articulatoire reste plus familière à la plupart des linguistes et, en général, elle permet de mieux percevoir le fonctionnement des organes qui contribuent à la production des sons de la parole »*. D'après cette citation on comprend que cette branche décrit des sons de la parole en s'appuyant sur une description physiologique des organes de l'appareil phonatoire et la façon dont cet appareil produit les sons.

C'est à travers cette première branche que nous allons aborder l'appareil phonatoire et ses composantes.

---

<sup>1</sup>Médecine spécialité para médicale qui vise à traiter par la rééducation les troubles d'une élocution défaillante, en particulier les troubles de la prononciation.

<sup>2</sup> Médecine branche de la médecine qui étudie les organes permettant l'émission des sons et des traitements de leurs maladies spécifiques. (Encarta 2009).

L'appareil phonateur de l'homme se compose de plusieurs organes divisés, en trois parties: (voir la figure n°1)

- 1- Partie sub-glottique (soufflerie pulmonaire): composé de l'appareil respiratoire(les poumons) qui fournit le courant d'air nécessaire à la phonation et la trachée qui sert au passage de l'air entre le larynx et les poumons.
- 2- Partie glottique : qui se compose de larynx qui est le générateur vocal crée l'énergie sonore utilisée dans la parole, la glotte et les cordes vocales)
- 3- Partie supra-glottique : elle renferme des zones fixes et des parties mobiles (pharynx, cavités nasales, cavité labiale et cavité buccale.(Jean- Louis CHISS 2001 : 63, 64, 64)

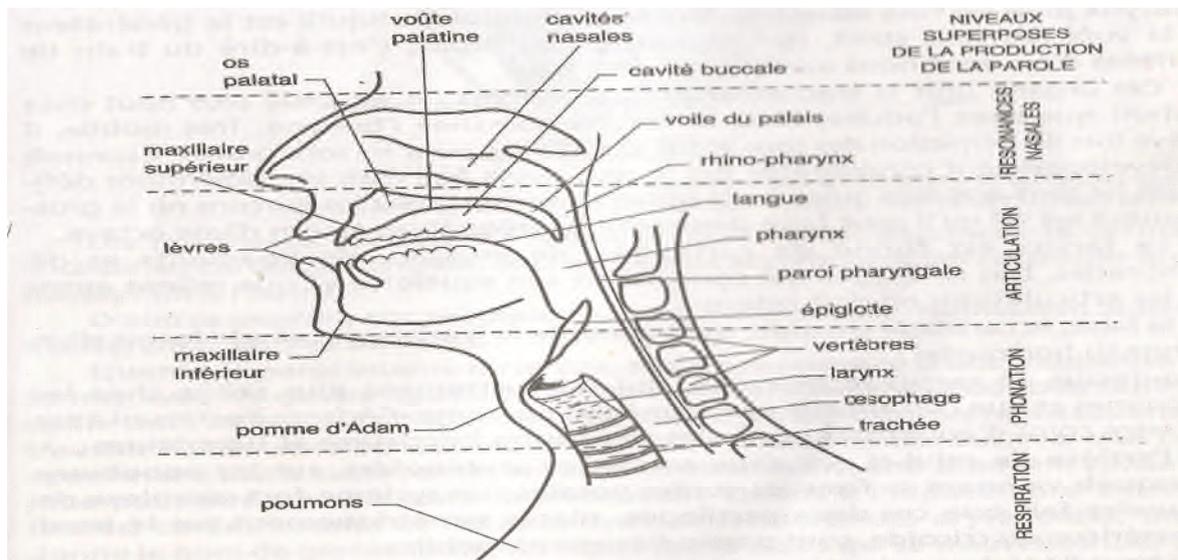


Figure n°1 : Coupe médiane schématique des organes de la parole. (D'après G.Straka, Album phonétique, Québec, Presses de l'Université Laval). Extrait de l'ouvrage Jean-Louis CHISS, 2001, P. 63

## 2.2. La phonétique acoustique

La phonétique acoustique décrit la façon dont un auditeur reçoit un message sonore. D'après BESCOND G. (2000 : 46), ce type de phonétique « étudie les caractéristiques physiques du signal sonore de la parole ».

La phonétique acoustique s'appuie sur le traitement du signal sonore. Cet apport de l'aspect physique des ondes permet un classement fin des sons en fonction de leur :

- 1) Fréquence : c'est le nombre de périodes par unité de temps (seconde). (la fréquence du fondamental détermine la hauteur musicale du ton).
- 2) Amplitude : détermine en principe l'intensité du son (à condition pourtant que la fréquence constante).
- 3) Timbre : qui est dû à l'audibilité des harmoniques. (Bertil M. 1954 :11)

Cette branche de la phonétique qui étudie la transmission du message, était inaugurée à la fin du XIXe siècle (1863) par le physicien allemand Hermann HELMHOLTZ.

### 2.3. La phonétique auditive ou psychologique (perceptive)

Cette branche, étudie la manière dont les sons sont perçus. Autrement dit, ce domaine étudie les modalités de la perception du message linguistique.(LOUNICI karima 2012 : 14).

En outre,« elle étudie la manière dont les oreilles et le cerveau détectent, analysent et différencient les sons de la parole. Il ne s'agit pas seulement des caractéristiques physiques des sons, mais également du bagage linguistique ainsi que l'aspect culturel de la personne concernée » (BESCOND G., 2000 : 46).

En somme, la phonétique auditive s'occupe de la perception des sons, c'est-à-dire comment l'appareil auditif (voir la figure n°2) réceptionne le message émis.

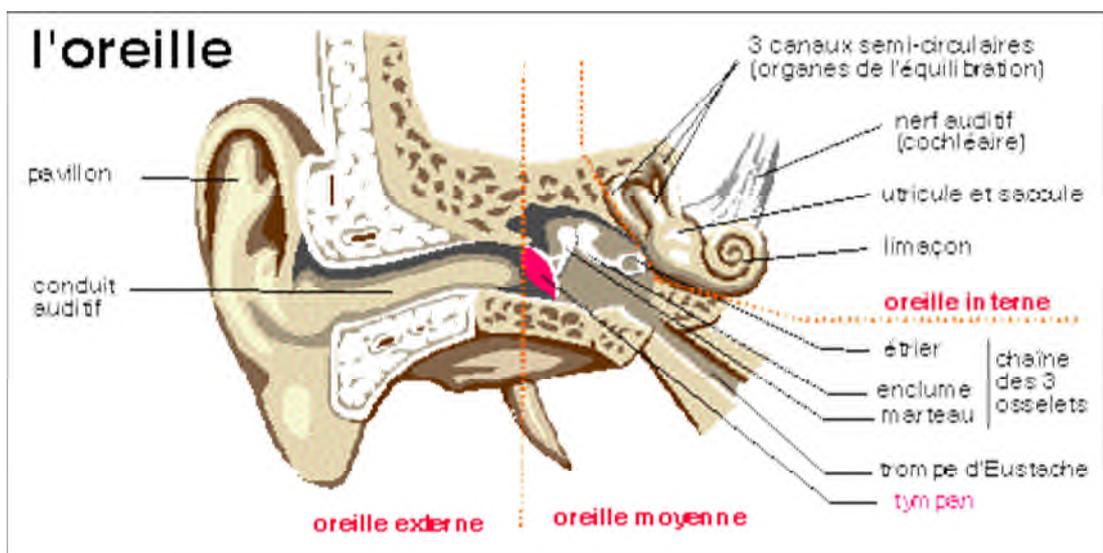


Figure n°2 : Coupe médiane de l'appareil auditif. Extrait de site [pst.chez-alice.fr](http://pst.chez-alice.fr)

### 3. phonétique / phonologie

Dans sa définition la plus simple de science du son d'un point de vue matériel, la phonétique étudie les sons du langage humain du point de vue de leur production (phonétique articulatoire), de leur transmission (phonétique acoustique) et de leur réception (phonétique auditive). Selon LAKS Bernard (2004 : 148), « *La phonétique prend en charge l'analyse des phénomènes sonores en tant qu'ils sont purement externes à la langue. Ce n'est jamais le signifié qui la concerne mais toujours l'événement sonore dans sa réalité matérielle, c'est-à-dire physique* ». D'après cette définition nous pouvons comprendre que la phonétique ne tient pas compte du signifié, elle s'occupe seulement de l'étude du son (phone)<sup>3</sup> indépendamment de la langue à laquelle il appartient.

Par contre, la phonologie est la discipline qui étudie les sons (phonèmes)<sup>4</sup> du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. C'est-à-dire elle vise à interpréter et à rendre compte de l'utilisation des sons par l'homme pour communiquer. Donc « *L'expression linguistique dont elle s'occupe est de nature phoniques n'entrent en ligne de compte que dans la mesure où ils jouent un rôle dans l'usage d'une langue* » (Georges MOUNIN, 1982 : 84).

Cette distinction entre la phonétique et la phonologie affirme que la phonétique relève d'une linguistique de la parole, et que la phonologie relève quant à elle de la linguistique de la langue. Comme le démontre ainsi TROUBETZKOY (Cité par Marie-louise PARIZET, 2008:114) « *La phonétique est la science des sons de la parole, c'est la science de la face matérielle des sons du langage humain ; tandis que la phonologie est la science des sons de la langue, c'est la science de la fonction linguistique des sons du langage* ». C'est pour cela que certains spécialistes avancent que la phonétique ne relève même pas de la linguistique, elle relève plutôt des sciences de la nature.

Pour bien comprendre la distinction entre les deux disciplines, l'exemple de la prononciation du [r], dont [r] apical et le [R] dorsal dans la langue française est

---

<sup>3</sup>La plus petite unité physique de la parole. Unité phonétique, le son se met entre **crochets** [].

<sup>4</sup>Entités fonctionnelles de la langue. Unité de la phonologie, le son se met entre **barres obliques** / /.

pertinent. Un phonéticien les étudiera comme des sons complètement différents ; contrairement à un phonologue, qui lui, les considèrera comme deux variantes d'une seule et même réalité car leur fonction est la même.

Trubetzkoy (1957 :15) résume ainsi l'opposition dans un tableau comparatif :

Phonétique	Phonologie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Science des sons de la parole</li> <li>• Science de la face matérielle des sons du langage humain.</li> <li>• La parole est un monde de phénomènes empiriques ; d'où : les méthodes de la phonétique sont celles des sciences naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Science des sons de la langue</li> <li>• Science de la fonction linguistique des sons du langage.</li> <li>• La langue, institution sociale, est un monde de rapports, de fonctions et de valeurs ; elle emploie les méthodes utilisées pour étudier le système grammatical d'une langue.</li> </ul>

Toutefois, la phonétique et la phonologie, comme le déclare Bertil MALMBERG, (1954 : 110) « *Ne sont pas deux sciences autonomes et indépendantes. Ce fut une grave erreur de la part de l'école de Prague que de vouloir établir une séparation stricte entre de moyens instrumentaux\_ et la phonologie \_ science linguistique. L'étude des faits acoustiques et physiologique de la parole humaine doit être poursuivie parallèlement et l'étude de la fonction des différents unités et de structure du système dont on se sert en parlant* ».

Certes, il y a une différence entre la phonétique et la phonologie, mais l'une sans l'autre, le linguiste ne saurait que faire. Les deux genres d'étude sont interdépendants. La seule question pertinente pour les distinguer, c'est de savoir si une différence dans la réalisation d'un son entraîne ou non une différence de sens. Si oui, on parle de phonologie, sinon de phonétique.

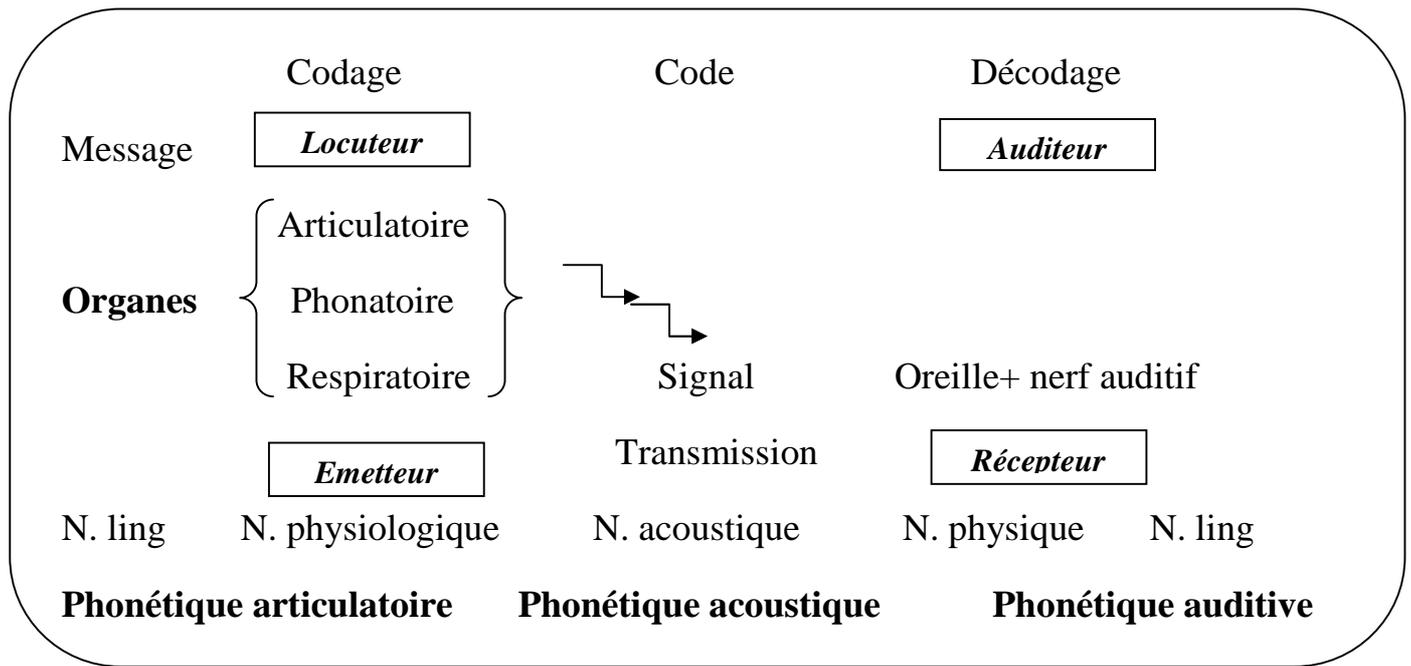
#### 4. la phonétique et la communication orale

Avant que la phonétique ne soit d'une importance capitale dans l'enseignement de la langue étrangère, il est nécessaire, d'abord, qu'elle joue un rôle considérable dans la communication. Celle-ci « *implique l'utilisation du langage articulé, système de signes directs, phoniques, oraux, vocaux, ou celle du langage écrit. Code de signes substitutifs du langage parlé* » (BAYLON Christain et RABRE Paul, 1990 : 29).

Actuellement, la langue parlée a pris une importance plus qu'autrefois. « *Grâce à des inventions comme le téléphone, la radio...etc. La langue parlée remplace de plus en plus la langue écrite. Il faut savoir parler\_ et bien parler\_ pour atteindre son public et pour gagner l'influence qu'on désire. La façon dont on prononce n'est plus l'affaire privée de celui qui parle mais une chose qui intéresse tous ceux qui écoutent les messages de politiciens, des savants, des artistes et des représentants officiels de la société* » (Bertil MALMBERG 1954 :120).

Plus concrètement, l'acte de parole suppose la présence d'au moins deux personnes : celle qui parle (émetteur) et celle qui écoute (récepteur). De même, la phonétique a par conséquent deux aspects : 1) Un aspect acoustique qui étudie la structure physique des sons utilisés et la façon dont l'oreille réagit à ces sons ; 2) Un aspect articulaire ou physiologique qui s'occupe de l'appareil phonatoire et de la façon dont nous produisons les sons du langage.

En effet, comme le montre BOUGUERRA Cheddad, (2011 : 146) : « *vouloir communiquer nécessite une suite de sons sélectionnés, émis grâce à un appareil phonatoire, perçus ensuite par le système auditif. Ce dernier stimule le cortex auditif qui, à son tour va les transmettre à l'hémisphère gauche où ils seront décodés et identifiés. Ce processus aide à apporter des informations sur l'appartenance sociale du locuteur, à partir de l'accent, l'intonation, les variations phonétiques si elles existent* ».



**Schéma n°1 :** Processus de communication à l'aide de l'appareil phonatoire d'après Alain Fouinier (N : représente le niveau ; Ling : représente Linguistique).

## II. Les méthodes de corrections phonétiques

Lorsqu'on s'intéresse à la phonétique, dans un contexte d'enseignement de langues étrangères, il s'impose à l'enseignant une certaine nécessité de pratique de correction phonétique. L'intensité de cette dernière se détermine par le niveau général de la classe.

Parmi les méthodes d'apprentissage de la phonétique française, on cite : la méthode articulatoire, la méthode fondée sur une transcription phonétique, méthode de modèles enregistrés ou (la méthode technologique), la méthode des oppositions phonologiques et la méthode verbo-tonale.

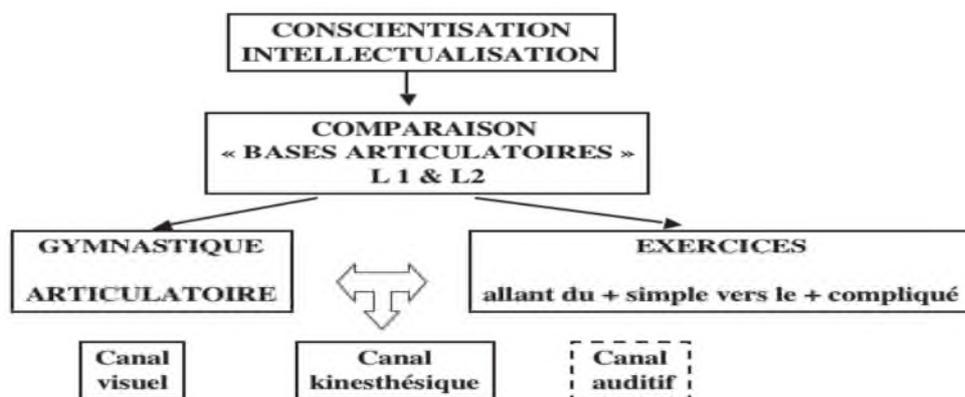
### 1. Méthode articulatoire

La méthode articulatoire hérite de la méthode traditionnelle. Elle se base sur la description précise des sons en tenant compte de la position et de la forme de tous les organes articulatoires. On propose à l'élève d'émettre des sons à partir du fonctionnement correct de l'appareil phonatoire. Réellement, le professeur fait la

description précise des mouvements nécessaires pour la réalisation des différents phonèmes. Il peut visualiser les diverses positions des organes du conduit vocal à l'aide des vues de profil. Il peut aussi décrire les mouvements particuliers des lèvres ou de la langue (J. CLARENC, 2006 :1). Ce travail pratique de gymnastique articulaire demande à l'apprenant de prêter attentionaux divers mouvements articulaires.

Différents procédés sont utilisés, comme la pratique du miroir pour vérifier le positionnement des lèvres, de la mâchoire inférieure et de la partie antérieure de la langue.

La démarche d'ensemble de cette méthode pourrait être résumée comme suit :



**Schéma n°2 :** Vue d'ensemble des principes de la méthode articulaire (Billière, 2000 : 138. Extrait de la thèse de Charlotte Alazard, 2014 : 51).

D'après Charlotte Alazard, cette figure permet de voir que la méthode articulaire se base sur le fait qu'une bonne production implique la connaissance explicite et l'intellectualisation des procédés articulaires. De ce fait, l'enseignant est obligé de comparer les bases articulaires de la LM<sup>5</sup> et de la LE<sup>6</sup>. Cette comparaison fait déduire les sons qui posent problèmes pour l'apprenant. A partir de ces constats, l'enseignant va proposer une gymnastique articulaire adaptée et des exercices, du plus simple (son isolé) vers le plus compliqué (son cible intégré dans une phrase). Charlotte Alazard explique aussi que le canal auditif est en pointillé car il n'est pas pris en compte par la méthode articulaire, qui néglige la dimension perceptive ; et en ce

<sup>5</sup> Langue maternelle.

<sup>6</sup> Langue étrangère.

qui concerne le canal kinesthésique, seuls les gestes de la main appuyant la description des schémas articulatoires sont pris en compte.

Les linguistes adressent à la MVT<sup>7</sup> plusieurs reproches:

- Omission des phénomènes de compensation articulatoire/ la variabilité de la parole
- Graves défauts de négligence des facteurs prosodiques (intonation et rythme)
- Surestimation de l'aspect conscient de la phonation
- N'accorde pas assez d'importance à l'audition /la perception et on présuppose que tout porte sur un défaut articulatoire à corriger.
- Pauvres en contexte.
- Ces procédés restent limités

Le reproche fondamental de cette méthode est qu'elle ignore le caractère global du comportement langagier et cela nuit à la spontanéité de l'expression par le fait même qu'elle s'attache à l'élément isolé plutôt qu'à la structure. Elena SOLOVIEVA et Anatol LENȚA (2007: 240) affirme que « *Ces linguistes croient que l'appel à la conscience phonatoire peut s'avérer efficace à partir du moment où le bénéfice escompté vient se greffer sur un acquis suffisamment fixé par un conditionnement antérieur* ».

## 2. Méthode fondée sur la transcription phonétique

Il s'agit de l'utilisation de l'alphabet phonétique. Cette méthode ne peut pas éviter la transcription phonétique. « *Elle est un corrélat graphique du son et constitue un des supports pour la mémoire des apprenants* »(Elena SOLOVIEVA, Anatol LENȚ, 2007 :240). Mais en réalité, cette méthode ne peut être fondée exclusivement sur la transcription. N'importe quelle méthode peut avoir recours à celle-ci ou l'éviter carrément. Cela dépend de la méthode choisie.

Les reproches adressés à cette méthode ne diffèrent pas de ceux faits à la méthode articulatoire. En s'appuyant indirectement sur l'écrit, cette méthode gêne l'éducation de la perception auditive. (J. Clarenc, 2006 :2)

---

<sup>7</sup> Méthode verbo-tanale.

### 3. Méthode des oppositions phonologiques

Elle se base sur les conceptions de Bloomfield, de Jakobson et de Halle. Ces linguistes classaient les phonèmes en fonction des traits distinctifs permettant des oppositions binaires.

La méthode propose des exercices sur l'opposition entre deux ou plusieurs phonèmes. Les élèves écoutent et répètent des listes de mots où le changement d'un seul son apporte un changement de sens, cette façon de procéder présente des avantages : On reconnaît la primauté de l'audio-oral; on s'attache par priorité à l'enseignement des phonèmes, liant le son avec le sens.

La méthode des oppositions phonologiques offre des procédés de correction utiles à des débutants plus ou moins avancés dans l'étude de la langue étrangère, comme le confirment Elena SOLOVIEVA et Anatol LENȚ (2007 :241) : « *La méthode des oppositions phonologiques s'avère très efficace avec les débutants. C'est vraiment un moyen de correction très efficace si l'élève n'arrive pas à prononcer* ». Toutefois cette méthode néglige les facteurs prosodiques et son travail réside dans les sons isolés.

### 4. Méthode basée sur l'audition de modèles enregistrés

Elle est héritée de la tradition structurale et ses exercices sont de type structural et de répétition de modèles enregistrés, c'est-à-dire faire mémoriser des structures grammaticales et des mots pour les apprenants de langue étrangère, généralement cette méthode privilège le laboratoire de langue et le laboratoire multi-média, car ils permettent l'apprentissage individualisé. Ce sont des lieux qui favorisent le développement d'une compétence perceptive et à un rythme personnel. Parmi les avantages de cette méthode, elle est fondée sur la primauté de l'audio-oral et qui force l'apprenant à une écoute attentive. Tout en permettant un travail individuel cette méthode ne néglige ni l'intonation ni la structure, et ses inconvénients se résument au fait qu'elle surestime l'aptitude à l'auto-correction, l'apprenant ne peut restituer que ce qu'il a perçu, ainsi elle travaille la répétition des phrases hors contexte.

### 5. Méthode verbo-tonale

La MVT de correction phonétique fait partie de la méthode structuro-globale audiovisuelle (SGAV) d'enseignement des langues. Au départ, l'appellation verbo-tonale a été appliquée par le Professeur Petar GUBERINA à la méthode de réhabilitation des malentendants et ce n'est qu'après qu'elle est devenue un outil pédagogique pour l'apprentissage des langues étrangères. Petar GUBERINA (cité dans le site <http://www.intravaia-verbotonale.com/Chapitre-2-La-methode-verbo-tonale>) relèvent que, entre la pathologie de l'audition et l'apprentissage d'une langue étrangère, il n'existe pas de différences de nature, mais de degré: dans le premier cas nous observons une surdité pathologique, dans le deuxième une surdité (crible) phonologique<sup>8</sup>.

La méthode verbo-tonale, à la différence des autres méthodologies, considère l'erreur de l'apprenant comme un point de départ visant à diriger sa réception auditive, tout en lui présentant un modèle plus adéquat, «optimal», que celui qui a engendré l'erreur. Grace à cette présentation, l'apprenant développe la compétence à reconnaître ses erreurs et à être capable de s'auto-corriger. Il est ainsi mener à bien reproduire ce qu'il écoute, mais également à le produire correctement de façon spontanée, sans modèle. (Charlotte Bailleul, 2011 : 5).

---

<sup>8</sup>Selon Troubetzkoy, le crible phonologique, ou système d'écoute contrôle par le système phonologique de la langue maternelle perturbe l'identification et l'articulation des sons d'une langue étrangère. Le crible phonologique est une sorte de filtre. Exemple: un apprenant qui apprend une langue étrangère perçoit les sons de cette langue à travers la grille phonologique de sa langue maternelle. Autrement dit, il ne distingue pas deux sons qui dans sa langue ne sont pas en situation d'opposition distinctive. Au pire il les confond même à l'audition, et dans la plupart des cas, il les confond surtout en les articulant, ce qui pose un problème qui peut être grave à ses interlocuteurs dans la langue cible.

Effectivement, dans une classe de FLE le travail d'une micro-séquence avec un étudiant se passe comme suit :

- Énoncé 1 (prof)
- Reproduction 1 (étudiant)
- Énoncé 2 (prof) : altération de l'énoncé 1 afin d'obtenir l'énoncé 1 ou du moins un énoncé voisin plus proche que la reproduction 1
- Reproduction 2 (étudiant)
- Évaluation (prof) par la gestuelle principalement.

Damien CHABANAL et Elisabeth TRIVELATTO, (2009 :78) indiquent que « Cette méthode est basée sur un travail de reconditionnement de l'audition par différents procédés (phonétique combinatoire, prononciation nuancée, facteurs prosodiques). Elle propose un travail d'écoute sans réflexion méta-phonologique, c'est à dire sans qu'il soit présenté à l'apprenant des contenus explicites sur la manière dont fonctionne un système phonologique". C'est donc une approche implicite et inconsciente de correction phonétique/phonologique. Les supports sont variés et souvent ludiques : comptines, chants ».

Philippe MIJON (le site phonétique en jouant), résume les principes de la méthode comme suit :

- 1- Il est normal que l'étudiant parle « mal », car il perçoit sa langue d'apprentissage par le prisme de sa langue maternelle, le travail consiste donc à rendre l'étudiant sensible aux caractéristiques du français oral (prosodie : rythmes, pauses, intonations ; phonèmes).
- 2- La sensibilisation à la réception est indissociable du travail en classe
- 3- À l'inverse méthode articulatoire, la technique verbo-tonale propose un travail non intellectualisé de la phonétique, c'est-à-dire l'acquisition du système phonétique doit se faire de la façon la plus naturelle possible.
- 4- Le travail se fait toujours en contexte, à partir de dialogues et non à partir d'un corpus de mots/énoncés.

- 5- Plus le corps est engagé, plus il est facile de « bien » parler. C'est -à-dire le corps doit s'engager pour faciliter la parole.

Cette méthode offre plusieurs procédés de correction. Elles sont classées comme suit :

- **Le recours à la prosodie**<sup>9</sup> : a pour but de mettre en évidence certaines caractéristiques des sons qui ont été malappréhendées. Ainsi, pour favoriser :
  - Les fréquences claires d'une voyelle : on la situe en sommet intonatif.
  - Les fréquences sombres d'une voyelle : on la situe à l'inverse dans une intonation descendante.
  - Le caractère tendu d'une consonne : on la situe en sommet de courbe intonative, en début de mot.
  - Le caractère relâché d'une consonne : on la place plutôt en fin de mot, et de préférence dans un creux intonatif.

La position du son dans le mot et sur la courbe intonative sont deux procédés indépendants qui peuvent être associés afin d'obtenir un résultat optimal. L'accentuation permet elle aussi une meilleure identification du timbre :

- Pour assombrir les voyelles antérieures ou éclaircir les postérieures, on les place en position atone.
- A l'inverse, pour éclaircir les antérieures ou assombrir les postérieures, on les place en position tonique

- **La phonétique combinatoire** : c'est l'influence de la voyelle sur la consonne

Dans la chaîne parlée, les sons s'influencent les uns les autres, ainsi, pour favoriser :

- Les fréquences claires d'une voyelle : on la place entre deux consonnes claires, par exemple, si le son [y] est perçu [u], on le placera entre [s] et [d] comme dans le mot "sud" [syd].

---

<sup>9</sup>On distingue généralement dans la prosodie d'une langue les faits accentuels (nature et place de l'accent), le rythme (répartition des accents et des pauses) et l'intonation (dont la substance est désignée par le terme de mélodie) dites suprasegmentales.

- Les fréquences sombres d'une consonne : par exemple si le son [S] perçu [s], on l'entoure de voyelles sombres comme dans le mot "bouchon" [buSô].
- Le caractère tendu d'une consonne : on l'entoure de voyelles tendues.
- Le relâchement d'une voyelle : on la place après une consonne occlusive sourde [p,t,k]. Par exemple le son [i] est plus tendu dans [si] que dans [ti].
- Le caractère tendu d'une voyelle : on la fait précéder d'une constrictive sourde comme [f,s,S]. Le son [a] est plus tendu dans [Sa] que dans [pa].

➤ **La prononciation nuancée ou déformée** : Procédure pour montrer à l'apprenant les différences entre le modèle et la faute. Autrement dit ; le principe consiste à déformer artificiellement un son afin d'optimiser le caractère mal perçu.

- Soit sur l'axe clair/ sombre
- Soit sur l'axe de la tension<sup>10</sup>

Par exemple, si l'on prend la répartition des sons [e, ø, o] selon leur timbre, on remarque que [e] est plus clair que [ø], lui-même plus clair que [o]. Si un apprenant prononce [e] au lieu de [ø], c'est qu'il a mal perçu le caractère sombre de la voyelle : on peut alors faire tendre ce son [ø] vers le son [o] afin d'assombrir le timbre. Si on schématise ce procédé, on aura :

[e] < faute < [ø] > tendre vers > [o]

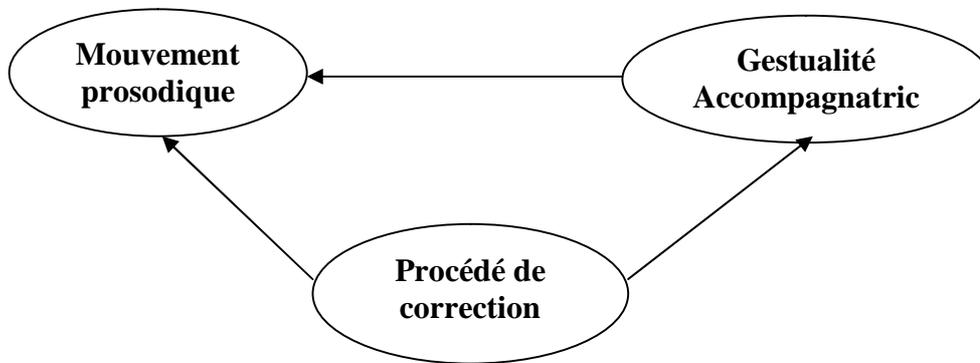
En ce qui concerne les consonnes, la procédure est la même sachant que l'on peut se baser sur le tableau donnant la répartition des sons selon la tension. Par exemple si le son [Z] perçu [j], on le fera tendre vers [S] : [j] < faute < [Z] > tendre vers > [S].

En résumé :

- La prononciation déformée : proposer au départ un phonème situé à l'opposé de celui qui a été réalisé de façon erronée, puis à revenir progressivement vers le son-cible.
- La prononciation nuancée : travailler sur le son-cible mais en proposant des nuances un certain nombre de variations.

<sup>10</sup>La tension est l'énergie qui est dépensée pour produire un son de parole. C'est-à-dire, « quand on parle on gaspille de l'énergie, on gaspille la tension ».

Toutes fois, le diagnostic posé, il est possible de corriger l'erreur en utilisant ces plusieurs procédés qui peuvent : s'employé seul ou se combiner entre eux (cumul des procédés) et chaque procédé sera immédiatement associe sous d'une part au procédé et d'autre part à la gestualité qui dans tous les cas une gestualité facilitatrice.



**Schéman°3** :Le procédé de correction. Extrait de site de Michel Billières : Méthode verbo-tonale<sup>11</sup>

La méthode verbo-tonale exige à l'enseignant un savoir, savoir-faire et savoir-être

- **Savoir** : connaissance de tout la caractéristique de la méthode (MVT)
- **Savoir-faire** : détection de l'erreur et procédés de correction, démonstration et leçon0, observation et correction et production de matériel didactique.
- **Savoir-être** : le rôle de l'enseignant est d'instaurer le bien-être, la motivation, la satisfaction, la confiance et participation du corps tout entier (geste facilitant et mouvement corporel).

Cette méthode, s'applique à des apprenants langue étrangère apprenant à tout groupe linguistique, elle s'adresse aux professionnels en langue vivante qui sont en formation continue ou en formation initiale, elle concerne naturellement tous les professeurs langue étrangère ainsi les étudiants future professeur de français langue étrangère mais plus largement, elle peut être adresser à n'importe quel professeur de langue que ce soit un professeur des écoles qui enseigne non seulement en secondaire ou en encore dans l'enseignement supérieur. Cette méthode d'intégration phonétique, elle concerne les formateurs de formateurs, elle s'adresse aussi à tous les auteurs de

<sup>11</sup>Voire le site :<http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/> (consulté le 27 Avril 2015)

manuel à tous les concepteurs de méthode ainsi que les responsables pédagogiques dans divers institutions que se soit en France ou à l'étranger. Il convient également de signaler qu'elle peut intéresser les associations des intervenants qui travaillent dans le secteur associatif et qui doivent accueillir des primo-arrivants, de même elle s'adresse également aux professeurs des écoles.

### III. Le système LMD<sup>12</sup> et la phonétique en 1<sup>ère</sup> année français

#### 1. Programme de phonétique

Le programme de phonétique de 1<sup>ère</sup> année français de l'année universitaire : 2004/2005, se compose de cinq (5) grands axes: Le premier nous relate l'histoire de la discipline. Le deuxième nous donne la définition et l'objet d'étude de la discipline. Le troisième est réservé à la transcription des langues, (leurs formes graphiques et leurs formes phoniques). Le quatrième traite de la transcription phonétique (API)<sup>13</sup> qui est subdivisé en 5 (cinq) sous titres et le cinquième, et le dernier axe aborde les branches de la phonétique. Le module « phonétique » est enseigné une fois par semaine à des étudiants de 1<sup>ère</sup> années, et la séance dure 1 heure et demi (1h :30).

En analysant le contenu du programme, nous avons constaté que la phonétique articulatoire domine celui-ci, négligeant ainsi les autres branches de la phonétique qui jouent un rôle très important à ce stade d'apprentissage. De plus, avant de se soucier de comment transcrire un son et de quoi se compose l'appareil phonatoire, il a fallu intégrer l'entraînement à la prononciation qui va aider l'étudiant à exprimer ses intentions de manière intelligible et sans effort devant son interlocuteur. Comme le proclame Raymond RENARD (cité par Marina GIOIELLA, 2013 :10) : « *Mais, hélas, savoir produire tous les sons d'une langue donnée ne signifie pas la parler. S'il en*

---

<sup>12</sup>À titre de rappel, ce système est d'origine anglo-saxonne, fondé sur des normes internationales. Le programme LMD (appelé également 3, 5, 8 ou BMD) a cours depuis longtemps dans les universités nord-américaines (USA, Canada) et britanniques. Celui-ci a été adopté progressivement dans la majorité des pays d'Europe, du Maghreb tels que la Tunisie, le Maroc et autres contrées du monde arabe. L'université de Bejaia, s'est engagée à mettre en place le système LMD (Licence, Master, Doctorat) dès la rentrée 2004/2005.

<sup>13</sup> API : Alphabet Phonétique International

*était autrement, les phonéticiens s'exprimeraient parfaitement dans les langues qu'ils ont apprises et dont ils savent décrire parfaitement les sons* » Par ailleurs, les exercices proposés souvent à la fin de chaque leçon ne suffisent pas, parce qu'ils travaillent plus la transcription que la phonétique (aspect graphique domine l'aspect oral).

Le programme ne prend pas non plus en considération le travail phonétique en classe et l'intégration des activités de correction phonétique, d'autant plus qu'il ya des étudiants qui arrivent à l'université avec des lacunes de prononciation. Finalement ce programme ne s'attarde pas sur la pratique. Autrement dit, il ne lie pas suffisamment bien la théorie à la pratique.

**Le contenu du programme de phonétique (1<sup>ère</sup> année) se résume à :**

- 1- Aperçu historique
- 2- Définition et objet d'étude de la phonétique
- 3- La transcription des langues
  - a- Le système orthographique : lettre/graphème/graphie
  - b- Le système phonétique : sons/ phone
- 4- La transcription phonétique (API)
  - a- Les signes de l'API
  - b- L'enchaînement vocalique/ l'enchaînement consonantique + exercices
  - c- H « muet » et h « aspiré »/Chute et maintien du «[ə] muet » + exercices
  - d- La liaison/ Prononciation des nombres+ exercices
  - e- L'allongement consonantique + exercices
- 5- Les branches de la phonétique
  - 5-1- La phonétique articulatoire
    - a- L'appareil phonateur
    - b- La description articulatoire des voyelles et des consonnes
      - b.1- Les critères de description articulatoire des voyelles du français
        - Oralité/ nasalité
        - Antériorité/ postériorité
        - Ouverture/ fermeture (degré d'aperture)
        - Arrondissement/ non-arrondissement
      - b.2- Les critères de description articulatoire des consonnes du français
        - Les modes d'articulation
        - Les lieux d'articulation
  - 5-2- La phonétique acoustique
  - 5-3- La phonétique auditive
  - 5-4- La phonétique combinatoire

## 2. Objectifs du programme

Le but général de l'enseignement de la phonétique en classe de FLE est d'inciter l'apprenant à s'exercer dans sa prononciation et d'acquérir une bonne prononciation, tout en étant actif dans son apprentissage, c'est-à-dire développer la compétence de s'auto-corriger.

On se basant sur ce programme de phonétique de 1<sup>ère</sup> année français de l'année 2014/ 2015, on peut dégager les objectifs suivants:

- Acquérir des connaissances sur le système phonétique du français (phonétique articulatoire, syllabation, enchaînements, liaisons, "e" muet, "h" aspiré, particularités du système vocalique du français).
- Acquérir une base théorique sur les principes phonétiques de la langue française.
- Identification des sons et les classer.
- Faire connaître les différents points et modes d'articulation des consonnes et des voyelles.
- Développer les compétences articulatoires chez les étudiants.
- Discriminer les sons de la langue française en connaissant le système phonétique de celle-ci.

## 3. La norme<sup>14</sup> enseignée en phonétique

On constate qu'il existe une norme, tant du point de vue de linguistique (grammaire, vocabulaire) que phonétique (prononciation).

D'une manière générale, la norme est un modèle de référence pour chacun de nous. LYCHE Chantal (2010 : 147) la définit « *Comme un ensemble de points de repères à partir desquels la reconnaissance des variations pourra s'opérer grâce à la confrontation à des usages* ».

<sup>14</sup>Du *normal* au *normatif* et autres qualificatifs (*objective, subjective, prescriptive, d'usage, de référence, etc.*) qui convoqueraient à leur tour les notions de *règle* et de *régularité*, parmi d'autres.

Françoise GADET (citée par MARGARET Bento 2007 : 55) s'attache d'abord à la valeur linguistique de la norme. Elle en distingue deux types, la norme subjective et la norme objective :

- *la norme objective qui correspond à la langue observable, c'est-à-dire celle qui est collective.*

- *la norme subjective qui implique l'élaboration d'un système de valeurs de la langue, c'est-à-dire celle qui est individuelle.*

La langue française comporte une diversité de variété, au niveau temporel (diachronique), géographique (diatomique), social (diastatique) et stylistique (diphastique). Par ailleurs, comme l'indique LYCHE Chantal(2010 : 160-161) « *le choix de la variété à enseigner relèvera in fine d'un choix socio-éducatif et non pas linguistique* », l'auteur souligne que la norme enseignée est plus un choix socio-éducatif qu'une réalité linguistique

Dans le cadre de l'enseignement du FLE, à des apprenants étrangers, une seule forme neutre s'impose « norme de référence » en vue de faciliter l'apprentissage. « *Il paraît nécessaire qu'en début d'apprentissage soit présenté un système phonique figé* » (pierre LEON, 2009 : 5). Albert VALDMAN appelle cette forme la *norme pédagogique*, celle-ci est appropriée par les apprenants d'une langue étrangère, à condition qu'elle doit être guidée par les quatre principes suivants : (Sylvain DETEY et Isabelle RACINE (2012 :86)

1. *Elle devrait refléter la parole réelle de locuteurs natifs dans des situations de communication authentiques.*
2. *Elle devrait se conformer à la vision idéalisée qu'ont les locuteurs natifs de leur propre utilisation de la langue.*
3. *Elle devrait se conformer aux attentes des locuteurs natifs et à celles des apprenants étrangers concernant le type de comportement linguistique approprié pour des apprenants étrangers.*
4. *Elle devrait prendre en compte les facteurs de traitement et d'apprentissage.*

L'enseignement de la phonétique à l'université à des 1<sup>ères</sup> années français, se base sur le modèle incarné par les enseignants qui est le français standard, vu que tous les sons de la langue française sont enseignés.

La norme phonétique enseignée à l'université de Bejaia à des étudiants de 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère est celle du modèle basé plus précisément sur l'alphabet phonétique international, dont le système vocalique se caractérise par 12 voyelles orales, 4 voyelles nasales et le système consonantique qui se compose de 18 consonnes et de 3 semi-consonnes ou semi-voyelles. Cette norme phonétique est suffisante pour l'enseignement/ apprentissage de français langue étrangère, puisque son acquisition correspond à la prononciation la plus répandue.

### ➤ **L'alphabet phonétique**

La phonétique fixe une transcription graphique des phonèmes<sup>15</sup>. L'alphabet phonétique international (API) est un outil universel qui permet de transcrire les phonèmes de toutes les langues. Parmi les différents alphabets phonétiques que l'on peut utiliser pour les transcriptions, le plus complet et le plus précis est sans doute *l'Alphabet Phonétique International (connu par le sigle API)*<sup>16</sup>.

### ➤ **Principes de transcription phonétique**

Les symboles utilisés pour transcrire les consonnes du français sont relativement semblables à ceux que nous utilisons lorsque nous l'écrivons avec un alphabet orthographique régulier. Cependant, les symboles qui sont utilisés pour les articulations sont ceux qui sont proposés par un *l'Association phonétique*

---

<sup>15</sup>Le phonème est la plus petite unité de la chaîne parlée qui ait une valeur pertinente d'opposition

Le monème est la plus petite unité ayant à la fois une forme (Sa) et un sens (Sé).

$$\text{monème} = \frac{\text{signifié (Sé)}}{\text{signifiant (Sa)}}$$

<sup>16</sup> Extrait du site URL : [www.cairn.info/1-orthographe--9782130585893-page-3.htm](http://www.cairn.info/1-orthographe--9782130585893-page-3.htm)

*internationale*<sup>17</sup>. Cette association a été créée dans le but d'uniformiser les diverses transcriptions phonétiques proposées à travers le monde. Cette association a donc proposé un alphabet qui repose sur le principe qui veut qu'*à chaque symbole corresponde un seul son*. Cela permet:

- a) de transcrire n'importe quelle langue avec le même jeu de symboles et, surtout,
- b) de pouvoir lire une transcription phonétique d'une langue que l'on ne parle pas avec une précision relative. Les symboles utilisés dans le tableau des consonnes et des voyelles tels qu'ils sont présentés ci-dessus utilisent ces symboles de l'API.

---

<sup>17</sup> L'alphabet de l'Association Phonétique Internationale, fondée en 1885 par Paul Passy, révisé en 1932.

*Voyelles*

[a]	dans <i>patte</i>	[o]	dans <i>pot</i>
[ɑ]	dans <i>pâte</i>	[ɔ]	dans <i>port</i>
[e]	dans <i>thé</i>	[i]	dans <i>nid</i>
[ɛ]	dans <i>belle</i>	[y]	dans <i>tu</i>
[ø]	dans <i>peu</i>	[u]	dans <i>fou</i>
[ə]	correspond à <i>e</i> muet ou <i>e</i> caduc prononcé, p. ex. dans <i>fortement</i>	[ã]	dans <i>blanc</i>
[œ]	dans <i>beurre</i>	[ẽ]	dans <i>vin</i>
		[õ]	dans <i>pont</i>
		[œ̃]	dans <i>brun</i>

*Consonnes*

[p]	dans <i>père</i>	[m]	dans <i>mère</i>
[b]	dans <i>bête</i>	[n]	dans <i>nous</i>
[t]	dans <i>tête</i>	[l]	dans <i>long</i>
[d]	dans <i>dé</i>	[r]	dans <i>rond</i> ; correspond au <i>r</i> français prononcé avec le dos de la langue
[k]	dans <i>car</i>	[ʁ]	correspond à <i>gn</i> dans <i>ligne</i>
[g]	dans <i>gare</i> et <i>guerre</i>	[ŋ]	correspond à <i>ng</i> dans <i>parking</i>
[ʃ]	dans <i>chat</i>		
[ʒ]	dans <i>jeu</i>		
[f]	dans <i>feu</i>		
[v]	dans <i>vent</i>		
[s]	dans <i>once</i>		
[z]	dans <i>onze</i>		

*Semi-consonnes*

[j]	yod, correspond à <i>i</i> dans <i>hier</i> , à <i>y</i> dans <i>yoga</i> , à <i>ill</i> dans <i>tailla</i> , etc.
[w]	correspond à <i>ou</i> dans <i>oui</i>
[ɥ]	correspond à <i>u</i> dans <i>huile</i> .

#### 4. Activités de phonétique en classe de FLE

L'enseignement de la phonétique, en classe de français langue étrangère, exige bien entendu des activités. Deux types d'activités sont à envisager selon Marie-Louise PARIZET (2008 :119) : d'une part *des activités de perception*, d'autre part *des activités d'articulation, de production orale*.

##### 4.1. Activités de perception

« Elles sont au nombre de deux : les activités de reconnaissance et celles de discrimination. Ce sont des activités rapides, à effectuer avant toutes autres : on ne peut bien produire que ce que l'on entend, ce que l'on distingue bien ». (Chamagne-Muzar & Bourdages cité par Barletta Anne-Flore, 2011 :24 ).

Les activités d'**écoute** sont, en général, des activités où l'on demande à l'élève de repérer une particularité de la langue dans une séquence sonore. Cette phase permet d'améliorer la perception de l'apprenant qui est faussée par sa L1 et la reconnaissance des diverses composantes sonores de la langue cible: les sons, les groupes de sons, les accents et les variations rythmiques qu'ils déterminent, l'intonation (Barletta Anne-Flore, 2011 :24).

Quant aux activités de **discrimination auditive**, elles consistent à « amener l'apprenant à comparer et à distinguer les faits articulatoires et prosodiques de la langue cible » (Chamagne-Muzar & Bourdages cité par Barletta Anne-Flore, 2011 :24).

Dans ce cas, les activités peuvent consister à comparer des paires minimales, à comparer la L2 avec la L1, à repérer un son et dire combien de fois il apparaît, à associer un schéma prosodique à un énoncé, à identifier les groupes rythmiques.

##### 4.2. Activités de production

Dans ce type d'activité, le dialogue, l'échange d'informations, raconter une histoire, jeu de rôle, faire du théâtre sont au cœur de l'apprentissage. En privilégiant les exercices de répétition ou de production d'un phonème (Barletta Anne-Flore, 2011 :25), l'enseignant demande aux apprenants d'écouter un mot ou un énoncé et de dire « oui » s'ils entendent un certain phonème et de répéter alors le mot ou l'énoncé proposé. Dans le cas contraire les apprenants disent « non » et transforment le mot ou

l'énoncé, en substituant au phonème entendu celui qui s'y oppose. Les activités de répétition peuvent être la répétition de plusieurs mots à la suite d'un modèle, mais cela peut aller jusqu'à répéter un poème entier ou une chanson. Ce type d'exercices est particulièrement utile en fin d'apprentissage ou il peut permettre à l'apprenant de synthétiser ses connaissances.

La production des phonèmes étudiés peut enfin se réaliser dans des activités à caractère ludique. On peut ainsi proposer aux apprenants de lire à voix haute des virelangues<sup>18</sup> ou de petits poèmes, existants ou créés par eux-mêmes, ou encore de chanter des chansons comportant le ou les phonèmes retenus.

Les activités de production permettent et favorisent l'acquisition et la réutilisation des sons appris dans la communication quotidienne.

## **5. Les supports exploités pour l'enseignement de la phonétique en classe de FLE**

Comme dans tout enseignement d'une langue, l'enseignant de phonétique de français langue étrangère, se sert des supports didactiques pour l'élaboration de son cours. Parmi ces supports que l'enseignant peut exploiter, nous pouvons citer : **Audio, illustrations (image), Ecrits (textes), Audio-visuel.**

En bénéficiant du développement des technologies, de nouvelles voies s'ouvrent à des démarches pédagogiques de la phonétique (prononciation) grâce aux outils informatiques: le multimédia, la visualisation phonétique, et la reconnaissance vocale Champagne-Muzar, C. & Bourdages, J.S.(cités par Sachiko KOMATSU, 2000 :109) suggèrent que la marginalisation de la composante phonétique dans l'enseignement des langues est due, en partie, au « *contraste entre la rapide évolution des ressources et pratiques pédagogiques pour le cours de L2 et la monotonie des méthodes de*

---

<sup>18</sup>Le mot *virelangue* est un néologisme et un calque du mot anglais *tongue-twister* (« qui fait tordre la langue »). Mais il désigne un type de jeu de mots lui-même très ancien. Cette locution à caractère ludique, caractérisée par sa difficulté de prononciation ou de compréhension orale, voire les deux à la fois ; exemple :Les chaussettes de l'archi-duchesse sont-elles sèches, archi-sèches ? Les virelangues peuvent servir d'exercices de prononciation dans l'apprentissage du français langue étrangère.

*phonétique corrective* » et souligne « *le besoin urgent de fournir à l'enseignant et à l'apprenant un véritable outil capable d'intégrer dans ses fonctions des nouvelles orientations pédagogiques* ».

L'apprentissage de la prononciation est donc un domaine où l'assistance informatique présente une opportunité extrêmement intéressante. Les systèmes fournissent des entraînements individuels et des feed-back dans un environnement sécurisé. « *Le poste informatique permet à l'apprenant de s'exprimer en toute liberté par rapport à une grande variété de contenus. L'utilisation d'un ordinateur bénéficie particulièrement aux étudiants réservés qui sont gênés à l'oral* » (Sachiko KOMATSU, 2000 :108)

Ces dispositifs (le multimédia, la visualisation phonétique, et la reconnaissance vocale) peuvent constituer un excellent accompagnement de cours de phonétique dans une classe de FLE. Si l'enseignant trouve difficilement le temps de travailler sur tel ou tel aspect précis de la prononciation pendant les cours, l'utilisation des supports informatiques en dehors des heures de classe offre la possibilité à chaque apprenant de s'attarder sur ses propres difficultés (telles qu'indiquées par l'enseignant: n'oublions pas que ce dernier, s'il le désire, a la possibilité de concevoir lui-même des exercices informatisés pointus et personnalisés pour les étudiants). Ainsi, le temps de la classe peut être consacré à des activités plus créatives et communicatives. Mais pour cela, les enseignants en langue devraient se doter de connaissances sur ces nouveaux dispositifs en plus des notions générales en phonétique et en phonologie ainsi que celles sur la méthodologie de l'enseignement de la phonétique en classe de FLE.

Dans ce chapitre nous avons mis en lumière quelques notions de la phonétique en générale puis en particulier, sur la phonétique en classe de français langue étrangère, où nous nous sommes basée sur les méthodes d'enseignement et les outils dont nous avons besoin pour enseigner cette discipline à des étudiants inscrits en 1<sup>ères</sup> années de licence français. De plus, ce premier chapitre nous a permis de cerner toutes les informations sur notre thème, il est d'une importance capitale pour la construction de nos investigations et la formulation de notre projet de recherche.

# Chapitre II

*Analyse du corpus et  
interprétation*

## Analyse du corpus et interprétation

Après avoir défini les notions théoriques de la phonétique dans le premier chapitre, il est temps de choisir dans ce deuxième chapitre les méthodes et les techniques qui nous permettront de collecter les informations plus pertinentes et plus fiables pour étudier la réalité du terrain et atteindre l'objectif que nous avons fixé dans cette enquête.

Une fois les résultats de notre enquête recueillis (enquête par l'observation et l'enquête par questionnaire), nous passons à l'étape de l'analyse et l'interprétation des résultats qui nous ont permis de mettre en évidence l'influence de certaines variables et certains facteurs sur l'objet étudié qui est « *la phonétique enseignée à l'université : cas des 1<sup>ères</sup> années licence de français langue étrangère* ». Cette analyse consiste donc à rassembler toutes les données que nous avons récoltées lors de notre enquête pour les présenter ensuite sous forme bien précise. L'interprétation permet la lecture de ces résultats dans le but d'assurer leur fiabilité et de pouvoir confirmer ou infirmer les hypothèses.

### I. L'observation

Pour réaliser notre recherche nous avons procédé en premier lieu, à une enquête par l'observation, qui est un instrument méthodologique régulièrement utilisé dans le cadre de toute recherche scientifique.

Avant tout, nous tenons à rappeler que nous avons élaboré notre travail d'observation à l'université de Bejaia, et plus précisément dans deux classes de 1<sup>ère</sup> année licence français avec deux enseignantes différentes. Il y a à noter que quatre enseignantes qui assurent ce module à ce niveau, l'une d'elles ne nous a pas autorisé à assister à ses TD. Concrètement, nous avons assisté à six séances, étant donné que notre emploi du temps était surchargé pour en faire plus, mais ces quelques séances nous ont permis de cerner le principal de nos questionnements. Finalement, nous avons fait le choix de présenter et d'analyser trois séances parmi les six qu'on a effectuées. Car elles nous ont paru les plus importantes parmi d'autres.

Par ailleurs, nous avons choisi la technique d'observation, afin de voir de façon objective le travail phonétique qui se réalise en classe par ces deux enseignantes en

classe de 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère, et plus précisément de découvrir et de connaître la réalité de notre terrain et de notre population d'enquêtés. De plus, cette observation est une manière de recueillir des données qui peuvent être utilisées comme un outil complémentaire à notre questionnaire, dans le but d'élucider certaines situations que nous aurons détectées lors de l'analyse des données recueillies par le questionnaire. L'observation peut nous servir tout au long de notre enquête et à nous informer sur :

- Le travail qui se fait dans ce module (méthode, stratégie...) pour les 1<sup>iers</sup> année licence français.
- Le genre des supports et d'activités qui se réalisent en classe.
- Les complications pour les enseignants et les étudiants pour ce module.

### **1. Présentation de la grille d'observation**

Afin de mener nos observations d'une manière claire et explicite en classe de 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère, nous avons élaboré une grille inspirée du modèle de Jean-Michel Ducrot « *auto-évaluation en classe de FLE* ».

La grille regroupe quinze critères essentiels (*L'atmosphère de la classe, la disposition de la classe, l'interaction, la présentation du cours, l'attitude des apprenants, l'incitation à la participation, l'explication de l'enseignant, les éléments prosodiques, les supports, les type d'activités orales, le genre d'activités, la catégorie des exercices, les complications que rencontre l'étudiant, la stratégie du cours, le procédés de correction*). Sur lesquels nous nous sommes basée pour recueillir des informations concernant l'enseignement de la phonétique à l'université, ainsi que la méthode utilisée par l'enseignant pour assurer ce module à des étudiants de 1<sup>ères</sup> années licence en français. En outre, la grille est aussi accompagnée d'une fiche qui indique : le nom de l'enseignant(e), le groupe, la date, le nombre d'étudiants, la disposition de la salle et le sujet de la leçon, nous avons donc décidé de présenter la grille d'observation dans sa globalité (voir l'annexe n°1).

Durant nos observations nous avons pris en considération tous ces critères que nous avons cités au-dessus.

## 2. Présentation et déroulement des séances

### ➤ Présentation et déroulement de la séance 1

Nous avons effectué notre première séance le 11/02/2015 avec le groupe 06 de la section (II) de français langue étrangère, avec 29 étudiants. La leçon portait sur des exercices autour de la description articulatoire : voyelles/consonnes, (voir l'annexe n°2) les trois premiers exercices travaillent la transcription de certains mots qui contiennent des graphèmes à remplacer par les sons suivants : [i]-[y]-[e] ; [ə]/[e],[ɛ]/[ø] et [œ] et [ɛ̃]/[ɔ̃]/[ã] ; et le dernier, il s'agit d'un exercice de complexion par les graphème qui renvoient aux sons : [s] et [z]. Les objectifs visés dans ces exercices se résument à ce que l'étudiant arrive à discriminer les sons qui sont proposés par l'enseignante surtout avec les voyelles fermées et ouvertes ainsi que les voyelles nasales.

Avant que l'enseignante entame la séance, elle fait une petite synthèse sur la leçon effectuée la semaine dernière qui est en rapport avec l'activité proposée le jour même, après avoir distribué toutes les copies des exercices, elle se met à lire les sons qu'il faut détecter dans les graphèmes, ainsi elle demande de les transcrire. Puis elle laisse pour les étudiants un quart d'heure de réflexion, puis elle fait intervenir ces derniers au tableau un par un pour la correction. Et si l'un de ces étudiants se trompe, elle demande à ses camarades de le corriger et si ces derniers n'arrivent pas, l'enseignante intervient.

Nous avons remarqué au cours de ces séries d'exercices que quelques étudiants ont tendance à se tromper dans la transcription de quelques mots, dont les voyelles ouvertes et les voyelles fermées et parfois même dans les voyelles nasales. Pour cette raison, l'enseignante était obligée de donner la règle pour remédier à cette erreur : par exemple [e] fermée et [ɛ] ouvert, elle explique que « *devant une syllabe fermée tu mets le [ɛ] ouvert et devant une syllabe ouverte tu mets le [e] fermé* ».

### ➤ Présentation et déroulement de la séance 2

Dans cette séance, l'observation est réalisée avec le groupe 3 de la section (I) de français langue étrangère, dont le nombre des présents est de 24 étudiants. L'intitulé de

ce cours est «La chute et maintien de « [ə] muet » (caduc, instable, latent...) + exercices.

Après les salutations, l'enseignante entame son cours en rappelant qu'en français standard le « e » n'est pas toujours prononcé. Puis elle a demandé à un étudiant de distribuer les photocopies de ce cours. Aussitôt fait, elle a commencé à lire et en expliquant sur le tableau les mots qui contiennent le « e » muet dans des énoncés proposés dans le document. Pour conclure sa leçon, l'enseignante donne cette remarque : « la chute et maintien du [ə] dépend :

- De sa position dans le mot phonétique
- Du nombre de consonnes qui le précède
- Du niveau de discours des locuteurs
- De la rapidité du débit et des intentions expressives.

En plus du cours, l'enseignante donne une série d'exercices qui travaillent sur le sujet de la leçon (voir l'annexe n°3); le premier exercice et sous forme d'un tableau où l'étudiant doit barrer les e non prononcés tout en lisant à toute voix, le deuxième lui aussi consiste à barrer le e non prononcés et de transcrire les phrases qui contiennent le « e » muet. Mais cette fois c'est un extrait d'une conversation téléphonique, le troisième nécessite à souligner les « e » prononcés et de barrer les e non prononcés, le quatrième exercice et un dialogue que les étudiants doivent compléter après avoir lu par l'enseignante. A vrai dire, tous les exercices n'ont pas été corrigés par l'enseignante par manque de temps.

### ➤ Présentation et déroulement de la séance 3

Concernant notre troisième séance, l'observation c'est déroulée le 15/04/2015, avec le groupe 06 toujours de la section (II) de français langue étrangère, le sujet de la leçon est *la phonétique articulatoire*. Objectif de ce cours théorique, c'est de faire découvrir aux étudiants le rôle et l'objet d'étude de la phonétique articulatoire, particulièrement les fonctions de l'appareil phonatoire dans l'émission des sons de la langue, ainsi les parties qui le compose (voir l'annexe n°4).

L'enseignante interroge ces étudiants sur le thème de la séance en disant : « *qui parmi vous, peut me définir la phonétique articulatoire ?* », quelques étudiants sont intervenus de façon intimidante, à répondre à cette question. Il est à signaler que

l'enseignante accepte toutes propositions de repense. Par la suite elles s'est mise à écrire sur le tableau toutes les branches de phonétique comme : la phonétique articulatoire, la phonétique acoustique, la phonétique auditive, la phonétique combinatoire et la phonétique fonctionnelle. Tout en donnant à chacune son rôle, mais en s'attardant d'avantage sur la phonétique articulatoire qui est le cours du jour.

Dans un second temps, l'enseignante demande aux étudiants d'écrire sur leur cahier la définition de la phonétique articulatoire, extrait de l'ouvrage de ESSONO J.M.(2000 : 77) la phonétique articulatoire ou physiologique ; « *analyse le fonctionnement des différents organes de la phonation et la manière dont les sons sont émis* ». Puis elle a commencé d'expliquer aux étudiants les schémas quelle à distribuer au début de la leçon (voir l'annexe n°4), l'enseignante en arrivant au schéma de l'appareil phonatoire signale que ce dernier se compose de plusieurs organes et de trois parties qu'elle a définie chaque partie ainsi que la tâche de chaque organe qui compose chacune.

A la fin de la séance, l'enseignante demande à ces étudiants de consulter l'ouvrage d'ESSONO J.M. intitulé *Précis de linguistique générale*, Paris, l'Harmattan, 2000.

### 3. Analyse et commentaire synthétique des observations

En analysant avec l'aide des grilles d'observations, nous avons remarqué que les grilles se ressemblent et les enseignantes présentent perçoivent de la même façon (méthode) le cours de phonétique et suivent aussi le même programme.

Les ressemblances se rapportent aux critères suivants :

- La catégorie des exercices, les deux groupes travaillent toujours sur des exercices de transcription et de repérage des sons en se basant surtout sur l'écrit. Par contre les autres types d'exercices comme exercice de commutation, exercice de répétition, exercice de permutation et d'exercice de segmentation, ne sont jamais travaillé. D'ailleurs, même les activités orales comme (interviews, pièce de théâtre...etc.) ne sont pas pratiqués dans la classe, Portant ces dernier sont plus bénéfiques dans ce stade d'apprentissage d'une langue étrangère que des exercices de transcription, car ils privilégient la

communication, où l'étudiant est mis directement dans le bain de langue étrangère. En réalité, le cours de phonétique à des 1<sup>ères</sup> années licence doit viser à développer la discrimination auditive, la phonologie et l'articulation nécessaire à une bonne prononciation en français, et à s'assurer que ces compétences seront maintenues dans la communication quotidienne de l'étudiant.

- Le procédé de correction il est aussi pareille dans les deux classe, on travail toujours le découpage syllabique et l'utilisation de l'alphabet phonétique négligeant, mais l'auto-correction et imitation des modèles enregistrés des énonces oraux authentiques...etc. sont négligés.
- Les supports, parmi les plus utilisé est le texte et rarement l'image, l'audio et audio-visuel sont jamais utilisé en calasse.

En observant, nous avons découvert que les éléments prosodiques et les types d'activités orales ne sont jamais été exploités dans la classe à des 1<sup>ères</sup> années licence. Portant ils favorisent mieux l'apprentissage d'une langue étrangère.

Le commentaire que nous pouvons faire pour toutes ces observations, c'est ce que le cours de phonétique de 1<sup>ère</sup> année licence n'a pas assez privilégié l'écoute et la production ni même l'interaction et l'auto-correction. Il aurait fallu sensibiliser l'oreille de ses apprenants en leur faisant attention à certaines particularités de la langue française comme sa musicalité (la prosodie)

Quant à la méthode utilisée pour enseigner cette discipline, elle ne répond pas vraiment aux besoins des étudiants de 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère. Cette phonétique qu'ils ont accès ne correspond pas à des apprenants de français langue étrangère. L'apprenant est limité juste à connaître la transcription des sons de l'API et la description articulatoire des voyelles et des consonnes de la langue français, mais pratiquement il on ne lui laisse pas l'opportunité de produire ou de travailler ses l'aucunes de prononciation et d'articulation. Sachant qu'ils sont inscrits dans la français langue étrangère.

## II. Présentation et analyse des questionnaires

### 1. Présentation des questionnaires

Après avoir procédé par l'observation, nous avons ensuite procédé par l'approche par questionnaire. Ce dernier est un instrument qui nous a permis de récolter un ensemble de réponses qui traduisent la réalité qu'on veut traiter. Cette enquête de type qualitatif, nous a demandé à distribuer un questionnaire aux enseignants qui assure le module phonétique et un autre aux étudiants de 1<sup>ères</sup> années français. Sachant que ces deux derniers comportent des questions fermées, où nous avons proposé une gamme de réponses diverses et un nombre limité de choix de réponses et des questions ouvertes où nous avons laissé aux sujets la liberté de donner des réponses.

**a- Le questionnaire destiné aux enseignants** se compose de 18 questions, et pour mieux connaître le profile de nos enquêtés, nous sommes intéressée à leurs caractéristiques personnelles : sexe, âge, expérience, diplôme et formation (voir l'annexe n°5). Toutefois, au premier temps ce questionnaire nous l'avons voulu le distribué à tous les enseignants de département de français langue étrangère de l'université de Bejaia et comme nous avons fait une pré-enquête, nous avons constaté que les enseignants qui n'assure pas le module à des 1<sup>ères</sup> années trouvent des difficultés à répondre à nos questions, c'est pour cela que nous n'avons distribué questionnaire qu'aux enseignants qui assurent ce module à des 1<sup>ères</sup> années licence français, qui sont au nombre de quatre.

**b- Le questionnaire destiné aux étudiants**, au début du questionnaire, nous avons identifié les enquêtés par une fiche signalétique (âge, sexe, appartenance géographique et langue maternelle), puis suivis de douze (12) questions qui sont déclinées de la problématique de base (voir l'annexe n°6). Il est important d'attirer l'attention sur le fait que lors de notre enquête nous avons distribué 60 questionnaires et nous avons reçus moins, en prenant en compte la perte d'une dizaine de questionnaires car il y a quelques absents dans notre population d'étude.

## 2. Analyse du questionnaire destiné aux enseignants

### L'échantillon enseignant selon le sexe

sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	4	100%
Homme	0	0%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Les résultats ci-dessus montrent que nos enquêtés sont de sexe féminin avec un pourcentage de 100%

### L'échantillon enseignant selon l'âge

Age	Nombre	Pourcentage
[30-34]	2	50%
[34-36]	2	50%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

La représentation des catégories d'âges déterminant notre population d'enquêté au sein de la faculté des lettres et langue marque un pourcentage de 50% entre [30-34] et 50% entre [34-36].

### L'échantillon enseignant selon l'expérience

Expérience	Nombre	Pourcentage
Moins de 5 ans	3	75%
5ans et plus	1	25%
10ans et plus	0	0%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

A lumière de ce tableau, nous remarquons que la majorité des enseignantes ont l'expérience de moins de 5ans avec un taux très élevé de 75%, par contre que 25% pour les enseignantes qui ont une expérience de 5ans et plus.

### L'échantillon enseignant selon diplôme

Diplôme	Nombre	Pourcentage
Master	0	0%
Doctorat	0	0%
(Magistère)	4	100%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Il est à signaler un taux extraordinaire de 100% de nos enquêtés ont un diplôme du magistère et 0% pour le master et le doctorat.

### **L'échantillon enseignant selon la formation**

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Oui	0	0%
Non	4	100%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

#### **Source : enquête**

Selon ce tableau nous déduisons que toutes les enseignantes n'ont pas de formation avec un pourcentage de 100%.

Q1 : Avez-vous déjà assuré le module phonétique à des 1<sup>ères</sup> années licence de français langue étrangère?

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Oui	3	75%
Non	1	25%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

#### **Source : enquête**

Il est à noter que la majorité de notre population d'enquêté assure le module de phonétique à des 1<sup>ères</sup> années licence de français langue étrangère avec un taux élevé de 75% et une minorité de 25% n'ont pas déjà assuré ce module.

Q2 : Que pensez-vous du programme de phonétique de 1<sup>ère</sup> année licence de français ?

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Riche	3	75%
Pauvre	0	0%
A revoir	1	25%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

#### **Source : enquête**

Nous constatons d'après ces statistiques qu'un pourcentage déterminé de 75% d'enseignantes pensent que le programme de phonétique de 1<sup>ère</sup> année licence de français est riche et que 25% qui pensent qu'à revoir et personne n'on pense qu'il est pauvre.

Q 3 : D'après votre expérience d'enseignant, trouvez-vous que l'oral et la phonétique ont pris une importance dans le nouveau système LMD

	Nombre	Pourcentage
Oui	4	100%
Non	0	0%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

D'après les résultats obtenus dans ce tableau, nous remarquons que toute la population trouve selon son expérience que l'oral et la phonétique ont pris une importance dans le nouveau système LMD.

Q4: Selon vous, l'enseignement de la phonétique à l'université en classe de français langue étrangère est-il nécessaire ?

	Nombre	Pourcentage
Oui	4	100%
Non	0	0%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

A travers du tableau ci-dessus, nous constatons qu'un taux notable de 100% de nos enquêtés approuvent la nécessité de l'enseignement de la phonétique à l'université en classe de français langue étrangère. D'après eux la phonétique ou l'enseignement de ce module à l'université

- Aide l'étudiant à mieux prononcer et à bien articuler.
- Peut remédier aux problèmes d'articulation chez certains étudiants.
- Développe chez l'apprenant le sens de l'écoute.
- Sensibilise l'étudiant à des sons de la langue étrangère ainsi à distinguer les sons et leur articulation.

A vrai dire, la phonétique a un rôle primordiale dans tout apprentissage d'une langue, elle est le point de départ de tout enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère.

Q5 : Quelles sont les compétences visées à travers l'emploi de la phonétique dans le programme de 1<sup>ère</sup> année licence de française ?

Parmi les réponses que nous avons recueillies du près des enseignantes que nous avons interrogé sont :

- Transcription phonétique des énoncés ;
- Connaître les différents points et modes d'articulation des consonnes et des voyelles et par là, le conduire à une auto-correction de sa prononciation.
- Identifier les sons et les classer.
- En particulier, développer les compétences articulatoires des étudiants, car ils ne distinguent pas certains sons : comme [o] fermé et [ɔ] ouvert.

De ce fait, nous constatons que l'enseignement de la phonétique à des étudiants de 1<sup>ère</sup> année français aborde l'acquisition de la compétence articulatoire pour que l'étudiant arrive à articuler et à prononcer correctement les différents sons de la langue cible.

Q6 : Avez-vous recours à la langue maternelle des apprenants pour expliquer à vos étudiants les éléments de phonétiques de la langue cible ?

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Oui	1	25%
Non	3	75%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Les résultats de ce tableau indiquent que la majorité des enseignantes avec un pourcentage de 75% n'a pas recours à la langue maternelle des apprenants, pour expliquer à leurs étudiants les éléments de phonétiques de la langue cible, elles estiment que chaque langue à son propre système phonétique et que les étudiants viennent de différents horizons, parfois même de différentes nationalités et le taux faible de 25% qui affirme le recours à la langue maternelle l'aide à faire des comparaisons entre les deux système cela facilite mieux l'assimilation des sons de la langue cible. L'enseignante qui a répondu par affirmation donne l'exemple suivant : en citant des phonèmes ou des sons qui ont le même sens et ceux qui renvoient à deux phonèmes distincts [R].

Marie –Louise PARIZT, (2008 : 114) dit que « *pour une meilleure approche de ce domaine de la langue, il est par ailleurs essentiel de s’interroger sur la place et les rôles respectifs de la prosodie, la musique de la langue, et de la phonématique, l’articulation des sons, afin de déterminer ce sur quoi il est bon d’insister en fonctions de la langue maternelle de l’apprenant et de son niveau d’apprentissage* ».

Q7: Utilisez-vous le langage corporel quand vous expliquez un phénomène phonatoire ?

	Nombre	Pourcentage
Oui	4	100%
Non	0	0%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

A la lecture du tableau ci-dessus, nous constatons que tout notre échantillon (100%) utilise le langage corporel quand il explique un phénomène phonatoire et 0% pour autres.

D’après les réponses, les enseignantes utilisent le langage corporel lors de l’explication durant le cours. Il est à signaler que les techniques gestuelles peuvent être d’une part un déclencheur d’idées et d’autre part un moyen de sentir les formes sonores. Abry et Veldeman-Abry (2007, p. 54-61) (cité par Catherine LOUSTAU, 2012 :41) « *Lorsque l’apprenant a du mal à assimiler ou à produire des sons nouveaux pour lui, ceux qui n’appartiennent pas à son système phonologique (en particulier les voyelles nasales), on peut faire intervenir la gestuelle, impliquer le corps dans l’effort de prononciation* ». Comme le montre la photo ci-dessous Scène da "Figli di un dio minore", version de 1979 **extrait de Georgette Blanc | Lausanne « L’enseignement de la phonétique du français langue étrangère (FLE) » ed. Tema** Babylonia 02/11 | babylonia.ch .p33-36



Q8 : Vos cours de phonétique sont-ils basés sur :

	Nombre	Pourcentage
La pratique	0	0%
La théorie	0	0%
Les deux	4	100%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Nous observons dans ce tableau que toute notre population se base dans son cours sur la pratique et la théorie avec un taux de 100%.

Q9: Pensez-vous que l'utilisation des supports authentiques en cours de phonétique est :

	Nombre	Pourcentage
Nécessaire	3	75%
Sans importance	1	25%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

D'après ces statistiques, on constate que presque tout notre échantillon pense que l'utilisation des supports authentiques en cours de phonétique est nécessaire (d'un taux de 75%) suivis de 25% qui disent « cela est sans importance ». Il est vrai que les supports oraux authentiques, permet de connaître et de découvrir les jeux et les nuances de la langue dont les français s'expriment dans des situations propres et le plus réelles. Un document authentique peut être un journal, un magazine, une carte, un plan, des petites annonces, une publicité, une chanson, un film ou documentaire, des extraits vidéo d'émissions télévisées, de livres ...etc. En réalité ces supports sont authentiques parce qu'ils n'ont pas été conçu à des fins pédagogiques mais à des fins communicatives, contrairement à des supports pédagogique ou fabriqué qui sont crée par un concepteur de méthodes à des fins pédagogiques.

Q10 : Trouvez-vous que l'utilisation des supports oraux favorisent une meilleure acquisition du système phonatoire de la langue cible à des 1<sup>ers</sup> années licence de français ?

	Nombre	Pourcentage
Oui	4	100%
Non	0	0%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Il est à noter que 100% de notre population trouve que l'utilisation des supports oraux favorisent une meilleure acquisition du système phonatoire de la langue cible à des 1<sup>ers</sup> années licence de français, mais dans la réalité de la classe, ces derniers ne sont pas exploités, cela est dû peut-être au manque des laboratoires équipés de matériel audio au sein de l'université de Bejaia.

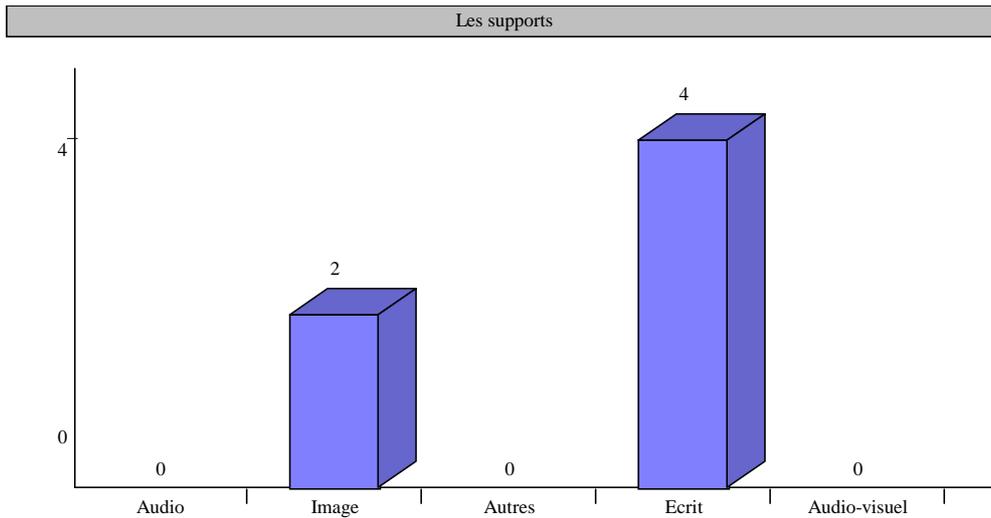
Q11: Parmi ces supports lesquels utilisez-vous en classe ?

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Audio	0	0%
Image	2	50%
Audio visuel	0	0%
Ecrit	4	100%
Autres	0	0%

**Source : enquête**

**Remarque :** Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

Nous observons dans ce tableau que parmi les supports qu'utilisent nos enquêtés dans leur classe « l'écrit », avec un pourcentage de 100% et « l'image » avec un pourcentage de 50% (ils sont les plus dominants). Le recours à ce support écrit est souvent pour faire des exercices de transcriptions ou pour dégager le rapport graphique phonétique un mot dans un texte (voire les annexes). En revanche, l'usage de l'image ce fait quand les enseignantes visualisent des diverses positions des organes phonatoires grâce à des vues de profil, autrement dit lors de la classification articulatoire des voyelles et des consonnes, ainsi que dans l'illustration par des schémas des parties de la pareil phonatoire utilisées dans l'émission de la parole. Forcement ce support permet à l'étudiant de percevoir les différents positionnements de la langue et des lèvres ...etc. cela permet à l'étudiant de bien articulé des sons. Alors que les supports audio et audio-visuel ne sont jamais employés dans les TD de phonétique. Reconnaissons que l'outil audio peut présenter à l'apprenant des avantages pour l'apprentissage du FLE car vont l'aider à construire une idée sur la prosodie spécifique à la langue cible ainsi qu'une prononciation correcte des sons.

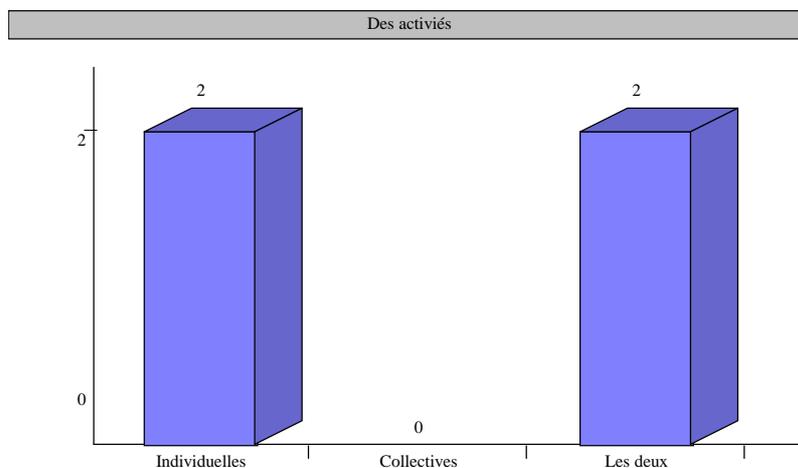


Q12 : Est-ce que vous privilégiez dans votre cours des activités :

	Nombre	Pourcentage
Individuelles	2	50%
Collectives	0	0%
Les deux	2	50%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Les résultats obtenus dans ce tableau montrent un taux équilibré de 50% entre celles qui privilégient dans leur cours des activités individuelles, en proposant des exercices où l'étudiant travail seul, à la fin des TD sous forme d'exercices, et celles qui privilégient des activités individuelles et collectives dans les travaux dirigés quant le sujet traité l'impose.



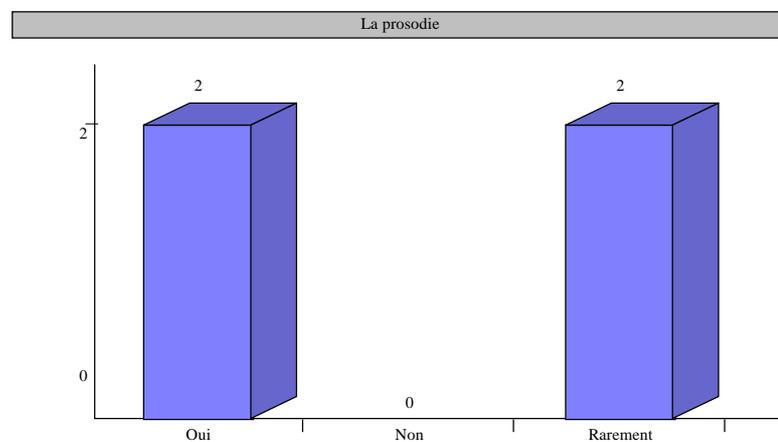
Q13 : Tenez-vous compte de l'enseignement de la prosodie dans vos cours?

	Nombre	Pourcentage
Oui	2	50%
Non	0	0%
Rarement	2	50%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

A la lumière de ces statistiques, nous constatons que 50% de notre échantillon tient compte de l'enseignement de la prosodie dans leurs cours par contre 50% le tient rarement.

Marie-Louize PARIZET (2008 :115) affirme que : « [...], la prononciation ne serait être dissociée de la prosodie : lorsque l'on parle d'une langue, c'est bien à sa musicalité que l'on fait d'abord référence. Ce n'est qu'ensuite que l'on mentionne les sons, c'est-à-dire les phonèmes qui la composent. De même nous n'ignorons pas que l'essentiel du sens d'un message oral tient et le dans l'accentuation rythme de la phrase, dans son intonation plus que dans les mots employés ».



Si c'est « oui », les quelles :

Nous avons obtenus deux taux élevés de 100% pour l'intonation et le timbre, les autre un peu moins.

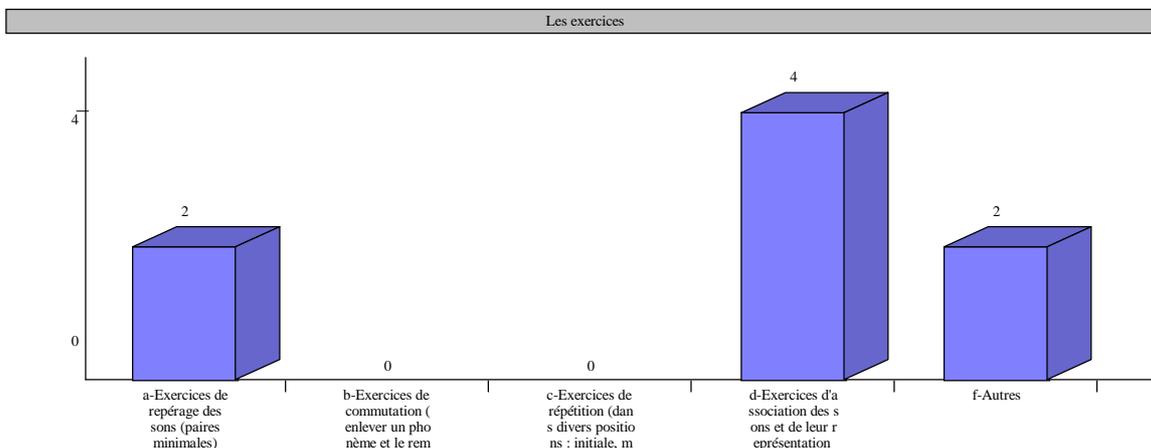
Q14 : Quels sont les exercices que vous proposez à vous étudiants ?

Réponses	Nbr.	Fréq.
<b>a</b> -Exercices de repérage des sons	2	50%
<b>b</b> -Exercices de commutation	0	0%
<b>c</b> -Exercices de répétition	0	0%
<b>d</b> -Exercices d'association des sons et de leur représentation graphique	4	100%
<b>e</b> -Autres	2	50%

**Source : enquête**

*Remarque* : Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d'observations du fait de réponses multiples (5au maximum).

D'après les résultats obtenus à cette question, nous avons remarqué la totalité des enseignantes, soit un taux 100% ont une tendance de proposer des exercices d'association des sons et de leur représentation graphique. Quant à, 50% de notre population suggère des exercices de repérage et autres exercices comme ; transcriptions, articulations et identification des graphiques et des sons.



Q15 : Quelles sont les différentes méthodes de correction phonétique que vous pratiquez avec vos étudiants ?

Réponses	Nbr.	Fréq.
<b>a</b> -Méthode articulatoire	4	100%
<b>b</b> - Méthode fondée sur la transcription	4	100%
<b>c</b> - Méthode des oppositions phonologiques	0	0%

d- Méthode basée sur l’audition de modèles enregistrés	0	0%
e- Méthode verbo-tonale	0	0%

**Source : enquête**

**Remarque :** Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d’observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

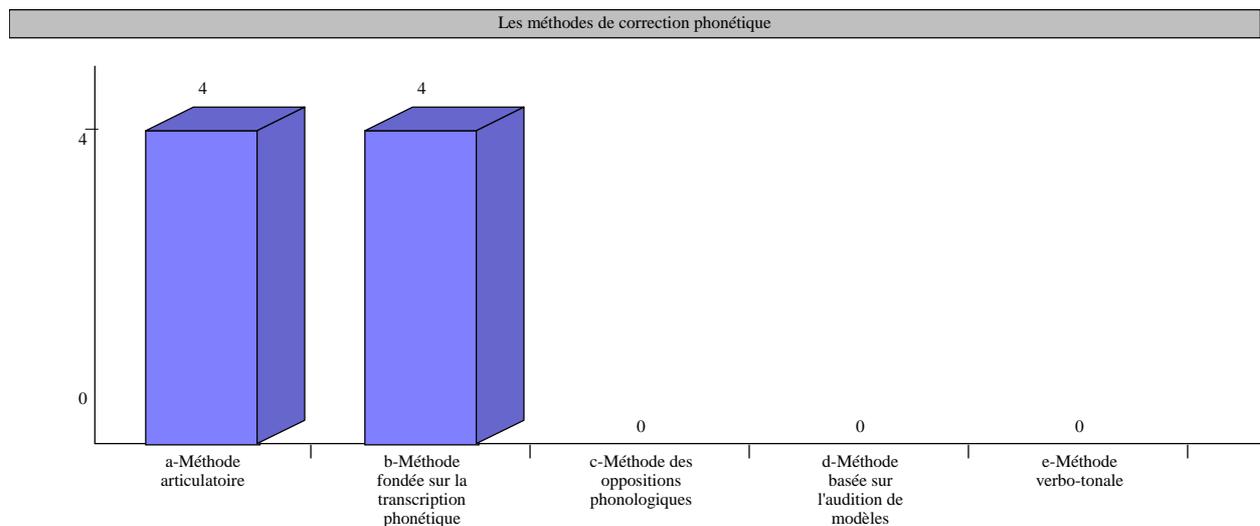
Les résultats montrent bien que les enseignantes utilisent deux méthodes de correction dans leur cours, soit la méthode articulatoire et la méthode fondée sur la transcription. A vrai dire, c’est deux méthodes sont des méthodes traditionnelle de correction phonétique

Q16 : Quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les apprenants de 1<sup>ères</sup> années licence de français dans le système vocalique et consonantique?

Pour cette question nos enquêté ont répondu que les difficultés majeures rencontrées par les apprenants de 1<sup>ères</sup> années licence de français dans le système vocalique et consonantique sont

- Confusion entre les voyelles ouvertes et fermées.
- Certains étudiants ont des difficultés dans le système vocalique.
- Il rencontrent des difficultés à prononcer certains voyelles comme [u][y],[ɔ][ã]

La majeure partie des enseignantes considèrent que ces difficulté sont dû au problème d’articulation et une pense c’est dû au Problème de rapport graphie-phonie surtout avec les nasales.



Q17 : A votre avis, quelle est la méthode appropriée pour remédier à cette situation ?

Les enseignantes ont proposé ces réponses :

- Organiser des séances de lecture.
- Proposer des lectures oralisées qui se focalisent sur les difficultés rencontrées par les étudiants.
- Faire des exercices pour savoir lier entre les sons et leurs graphèmes.
- L'écoute (identification des sons).
- La répétition des sons (position initiale, médiane, finale).

D'après ces réponses les enseignantes, nous remarquons que la perception et la production que les enseignantes suggèrent. Et ce procédé est l'un des éléments que la méthode verbo-tonale préconise.

Q18 : Comment peut-on améliorer la capacité de prononciation des apprenants de français langue étrangère?

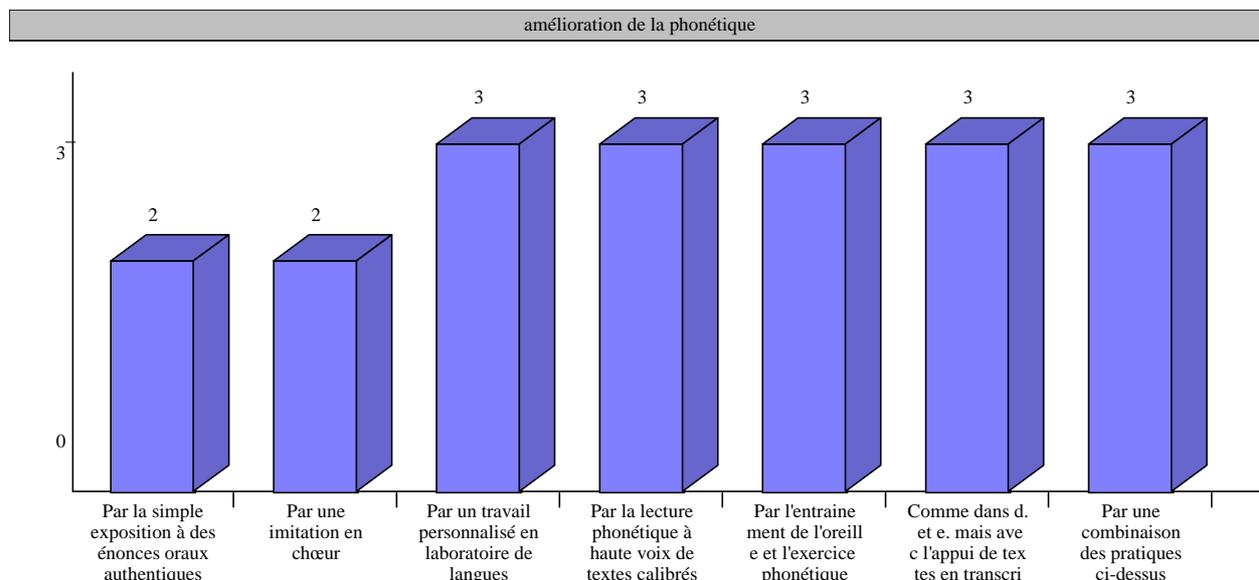
Réponses	Nbr.	Fréq.
<b>a-</b> Par la simple exposition à des énoncés oraux authentiques	2	50%
<b>b-</b> Par une imitation en chœur (collective)	2	50%
<b>c-</b> Par un travail personnalisé en laboratoire de langues	3	75%
<b>d-</b> Par la lecture phonétique à haute voix de textes calibrés	3	75%
<b>e-</b> Par l'entraînement de l'oreille et l'exercice phonétique	3	75%
<b>f-</b> Comme dans <b>d.</b> et <b>e.</b> mais avec l'appui de textes en tran. ph.	3	75%
<b>g-</b> Par une combinaison des pratiques ci-dessus	3	75%

**Source : enquête**

**Remarque :** Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d'observation du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Ce présent tableau regroupe les résultats recueillis pour cette question où nos enseignantes ont la possibilité de choisir plusieurs modalités de réponse, nous avons enregistré une égalité d'un taux considérable de 75% pour le choix suivants : (par un

travail personnalisé en laboratoire de langues, par la lecture phonétique à haute voix de textes calibrés, par l’entraînement de l’oreille et l’exercice phonétique, comme dans **d.** et **e.** mais avec l’appui de textes en transcription graphique), un équilibre d’un taux de 25% pour les réponses suivantes : par la simple exposition à des énonces oraux authentiques et par une imitation en chœur (collective).



### 3. Analyse du questionnaire des étudiants

#### Description de l’échantillon des étudiants

Notre échantillon est composé de 50 étudiants. Le questionnaire nous a permis de distinguer les caractéristiques suivantes :

➤ **La répartition selon l’âge**

Age	Nombre	Fréquence
[19- 21[	28	56%
[21-23[	13	26%
[23-25]	9	18%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

Source : enquête

La représentation des catégories d’âges déterminant l’âge des étudiants de 1<sup>ère</sup> année français, montre clairement d’après le tableau ci-dessus une supériorité de la catégorie [19ans à 21ans] avec un effectif de 28 étudiants dont le taux est 56%, suivi

par celles de [21ans à 23ans] avec un taux de 26 %. Alors que 18 % concerne la catégorie la moins représentée est celle de [23ans à 25ans].

D’après les résultats de notre enquête, nous avons constaté que le taux le plus élevé est celui de la catégorie entre [19ans à 21ans] qui démontre le jeune âge de ces étudiants et l’âge adéquat à l’intégration aux études supérieures et la catégorie la plus faible de 12.5 % est celle des doublant soit à l’université ou qui n’ont pas eu leur bac à temps.

➤ **La répartition selon le sexe**

<b>Sexe</b>	<b>Nombre</b>	<b>Fréquence</b>
Féminin	38	76%
Masculin	12	24%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Les résultats obtenus affirment que le nombre de filles (qui est de 38 étudiantes) équivalent à 76% dépasse largement le nombre de garçons (de 12 étudiants) d’un taux 24% de la totalité. Cela s’explique par le fait que le sexe féminin est le plus attiré par la langue française.

➤ **La répartition selon l’appartenance géographique**

<b>Appartenance géographique</b>	<b>Nombre</b>	<b>Fréquence</b>
Ville	26	52%
Village	24	48%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

En observant le tableau, nous remarquons qu’il y a une légère différence dans la répartition selon l’appartenance géographique qui est de 2% d’écart, 26 étudiants au pourcentage de 52% issu de la ville de Bejaia et 24 étudiants au pourcentage 48% issu des villages.

Nous avons déduit que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère proviennent de la ville de Bejaia et des villages qui l'entourent.

➤ **La répartition selon la langue maternelle**

<b>Langue maternelle</b>	<b>Nombre</b>	<b>Fréquence</b>
Français	3	6%
Kabyle	44	88%
Arabe	3	6%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Selon les données chiffrées dans ce tableau, il est évident que la majorité des étudiants de 1<sup>ère</sup> année français de l'université de Bejaia de notre échantillon sont kabyle avec un taux très élevé de 44 % et les 12% qui restent ont comme langue maternelle le français avec un pourcentage de 6% et 6% autre sont des arabophones.

Nous avons constaté qu'il y a un nombre supérieur des étudiants qui ont comme langue maternelle le kabyle vu que la majorité d'entre eux d'origine de Bejaia.

Q1 : Pensez-vous que le module de phonétique est important pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année français ?

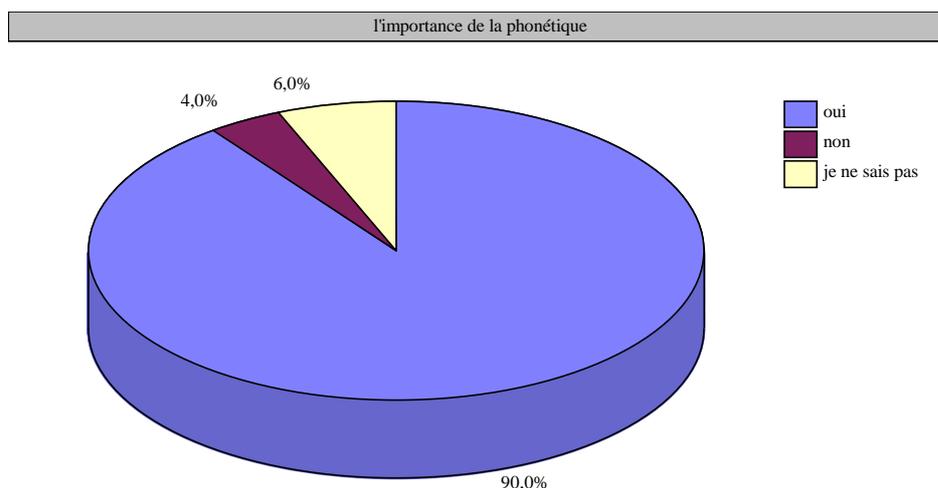
<b>Réponse</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Fréquence</b>
Oui	45	90%
Non	2	4%
Je ne sais pas	3	6%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

A partir du tableau et du graphique de d'au-dessous, nous constatons qu'un nombre important de 45 des étudiants pensent que la phonétique est primordiale en classe 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère, représentant ainsi un taux de 90%

d'étudiants, les 6% ont répondu « je ne sais » et les 4% qui restent qui sont de nombre de 2 étudiants n'ont pas répondu à cette question.

Lors de mes séances l'observation, beaucoup d'étudiants m'ont affirmé sur l'intérêt pour ce module dans une classe de FLE, ils attendent que celui-ci leur aide à améliorer leur prononciation et à acquérir cette fluidité de communiquer en langue française.



Q2 : Avez-vous abordé l'API (Alphabet Phonétique International) dans vos cours de phonétique?

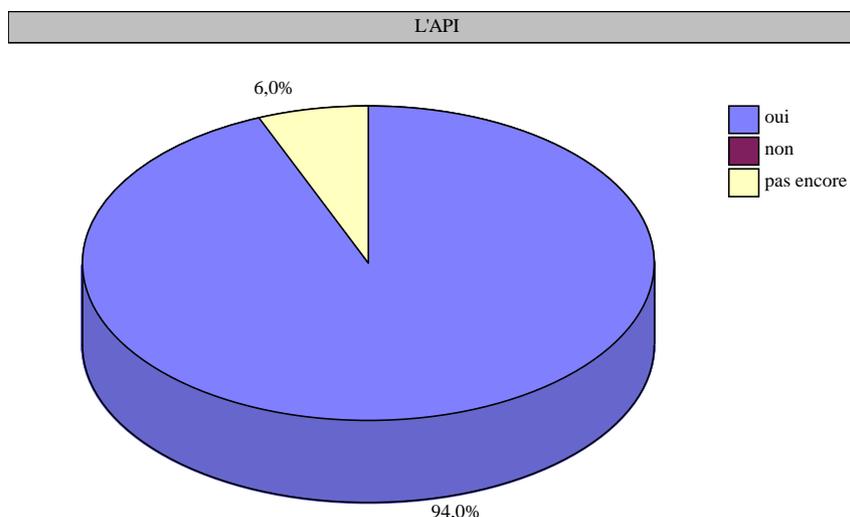
L'API	Nombre de réponses	Fréquence
Oui	47	94%
Non	0	0,0%
Pas encore	3	6,0%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

47 étudiants affirment qu'ils ont abordé l'alphabet phonétique (API) dans leur cours de phonétique et seulement trois (03) étudiants ont répondu que ne les avait pas encore été abordé par leur enseignant.

De ce fait, 94% d'étudiants ont dit « oui » et les 6% ont révélé « pas encore », le graphique ci-dessous le montre bien. Conformément aux études qui ont été faites,

beaucoup de chercheur démontrent que l'API aide à visualiser les sons de importe quelle langue et il est un outil important pour lesapprenantsd'une langue étrangère.



Q3 : Lorsque vous prononcez mal un mot, votre enseignant vous corrige-t-il systématiquement?

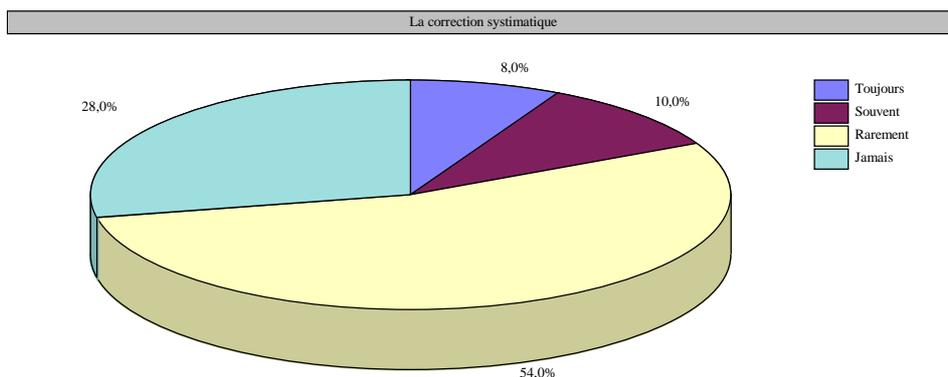
La correction systématique	Nombre de réponses	Fréquence
Toujours	4	8,0%
Souvent	5	10,0%
Rarement	27	54,0%
Jamais	14	28,0%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

La correction systématique de la prononciation de la part des enseignants se fait rarement, vu que 27 étudiants, soit 54% de notre échantillon, démontre cela et 14 étudiants, soit 28% montrent que la correction ne se fait jamais, ceci explique le nombre des étudiants qui trouvent des difficultés dans la prononciation vu que leur enseignant ne leur corrigent pas leur erreur de prononciation du moins ils le font rarement.

Ce graphique démontre la répartition des pourcentages de réponse des étudiants concernant la correction systématique, nous observant que la majorité qui est de 45%

répondent « rarement » suivit de 28% disent « jamais », 10% notent « souvent » quant à 8% disent « toujours ».



Q4 :Quelle(s) méthode(s) utilise votre enseignant pour corriger vos erreurs de prononciation ?

Les méthodes de correction	Nb.	Fréq.
Non repense	6	12%
<b>a</b> -Le découpage syllabique	22	44%
<b>b</b> -L'opposition phonologique	2	4%
<b>c</b> -Entraînement auditif	6	12%
<b>d</b> -Visualisation des diverses positions des organes phonatoires et une explication simple de la position des articulateurs (langue + lèvres)	6	12%
<b>e</b> -Utilisation de l'alphabet phonétique en s'appuyant indirectement sur l'écrit	25	50%
<b>f</b> -Sensibilisation de l'oreille aux différences pertinentes entre les sons	3	6%
<b>g</b> -Vous corrigez vous-même vos erreurs et/ou entre apprenants, et en cas de difficulté l'enseignant intervient	9	18%
<b>h</b> -Explication et compréhension de l'erreur de prononciation en évoquant les caractéristiques respectives des sons dans les deux langues	5	10%

Source : enquête

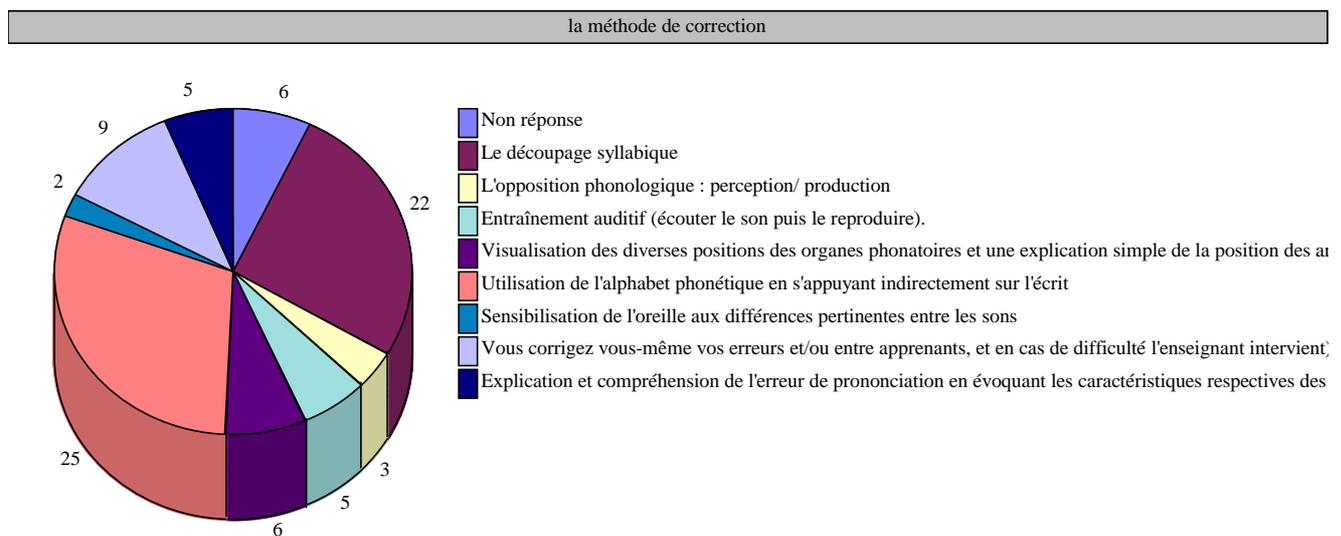
**Remarque** : Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d’observations du fait de réponses multiples (8 au maximum).

25 où bien 50% des apprenants constatent que leur enseignant utilise la correction par l’alphabet phonétique en s’appuyant indirectement sur l’écrit, par exemple pour que l’apprenant comprend la différence entre [p ɔ m] et [p o m], l’enseignant procède par écrire les mots sur le tableau « pomme /paume », pour que l’apprenant saisis bien les deux sons, de même pour De /deux, [d ə] / [d ø],

22 d’étudiants, soit 44%, nous montrent que les enseignantes utilisent le découpage syllabique dans la remédiation des leurs erreurs. Abry et Veldeman-Abry (2007, p. 54-61) (cité par Catherine LOUSTAU, 2012 :41) affirment qu’«*En cas d’erreur d’accentuation de la dernière syllabe ou d’erreur de rythme, on peut découper la phrase en syllabes et la faire répéter en ne prononçant d’abord que la 1ère syllabe, puis la 1ère et la seconde, puis la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>ème</sup> jusqu’à la prononciation de toutes les syllabes du mot*».

Les autres modalités de réponse ne sont pas d’un taux aussi important, cela varie entre 2% pour l’opposition phonologique et 9% pour « Vous corrigez vous-même vos erreurs et/ou entre apprenants, et en cas de difficulté l’enseignant intervient »

Les résultats de cette question montre que la méthode de correction la plus utilisé dans notre cadre de recherche avancé par les étudiants de 1ère année français, est l’utilisation de l’alphabet phonétique en s’appuyant indirectement sur l’écrit.



Q5 : Quels sont, pour vous, les sons les plus difficiles à prononcer ?

	Nombre de réponses	Fréquence
Ceux qui trouvent de difficulté	20	40%
Ceux qui ne trouvent pas de difficulté	25	50%
Non repense	5	10%
<b>Total obs.</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Le tableau ci-dessus nous donne l'inventaire des étudiants qui trouvent des difficultés de prononciation qui sont au nombre 20 apprenants, un taux de 40%, et ceux qui n'en trouvent aucune difficulté de prononciation s'élève à 25 étudiants représentant un pourcentage de 50% de l'échantillon étudié et les 10% représentent les 5 personnes qui n'ont pas répondu à cette question.

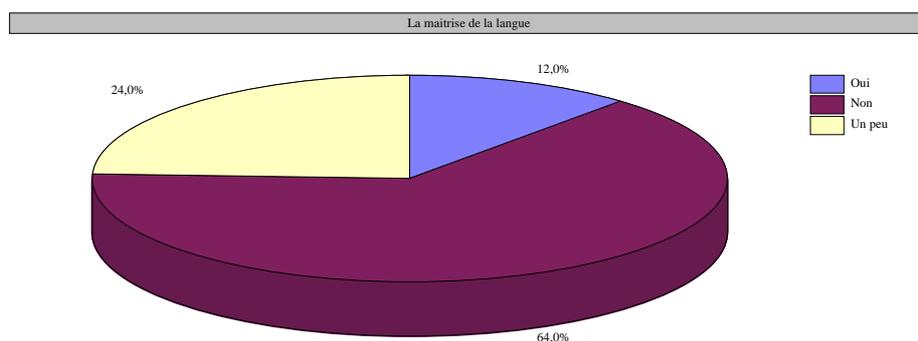
D'après les résultats nous avons noté des fréquences importantes de répétition pour les sons suivants [u],[y] exemple : Le mot « voiture » /vɥatʏR/ : l'étudiant le prononce /vwatuR/, [o][c], [ã][ʒ], [i][e][ɛ] exemple : le mot « cinéma » /sinema/ : il le prononce /senema/, [ɛ̃][œ], [u] [ø] exemple : Le mot « deux » /dø/ : il le prononce /du/ et les consonnes il y a **le h-muet et le h-aspiré**, exemple le mot « haricot » et non ~~h~~haricøt et le son [ɲ]. Remarquant que la mauvaise prononciation des étudiants est visible aux sons ouverts et fermés et les voyelles nasales, cela s'explique par le fait que les deux systèmes phonétiques (français et kabyle) sont vraiment différents. De plus, les enseignants ne leur en avaient jamais remédié ces erreurs en évoquant ou en comparant les caractéristiques respectives des sons dans les deux langues (langue cible et langue maternelle).

Q6 : Pensez-vous que votre niveau de maîtrise de la langue française a progressé grâce au module de phonétique ?

Réponses	Nombre de réponses	Fréquence
Oui	6	12%
Non	32	64%
Un peu	12	24%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

Source : enquête

Les résultats nous informent que 32 soit 64% d'informateurs pensent que le module phonétique ne leur a pas aidé à progresser dans leur maîtrise de la langue française. Certains (12 étudiants avec un pourcentage 24%) avancent que le cours les a un peu aidés à maîtriser la langue française. Les autres affirment qu'il les a aidés à maîtriser cette langue qu'il étudie.

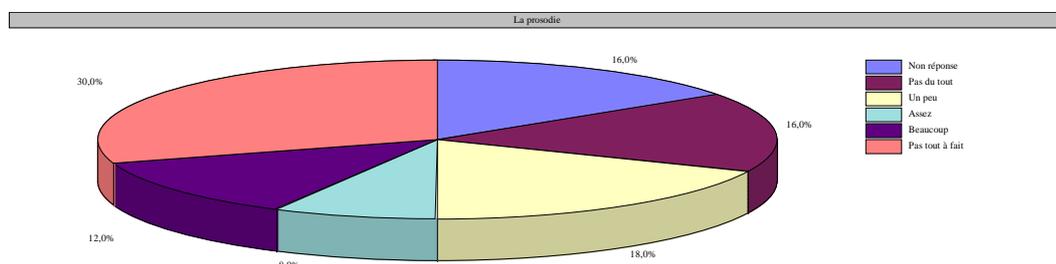


Q7 : Est-ce que la prosodie vous a aidé à mieux parler français ?

La prosodie	Nombre de réponses	Fréquence
Non repense	8	16%
Pas du tout	8	16%
Un peu	9	18%
Assez	4	8,0%
Beaucoup	6	12%
Pas tout à fait	15	30%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

Source : enquête

Selon les résultats obtenus, Les phénomènes suprasegmentaux comme la liaison, les enchaînements, l’intonation, le rythme, etc., n’aident pas tout à fait les étudiants à mieux parler le français, le nombre de réponses nous le confirme 15 étudiants voire 30% ont répondu « pas tout à fait », (lors de l’enquête, j’ai dû expliquer c’est quoi la prosodie à mes enquêtés vu que ils n’ont pas compris le terme), il est vrai que dans le programme ces éléments sont inclus, mais les exercices qui se fait en classe sont plus de transcription plutôt que des activités comme les dialogues et des énoncés en situations que l’étudiant sera sensibilisé aux différents schémas intonatifs de la langue cible. Néanmoins 18% répondent que la prosodie les moyennement aidé à mieux parler le français. Il est à noter que Charlotte Alazard, Corine Astésano, Michel Billières & Robert Espesser dans l’article « Rôle de la prosodie dans la structuration du discours : Proposition d'une méthodologie d'enseignement de l'oral vers l'écrit en Français Langue Etrangère » en page 49 affirment que « *la prosodie constitue un paramètre fondamental dans le système linguistique qu’il convient de prendre en considération dans les processus d’acquisition et d’apprentissage de l’oral en langue maternelle et en langue étrangère* »

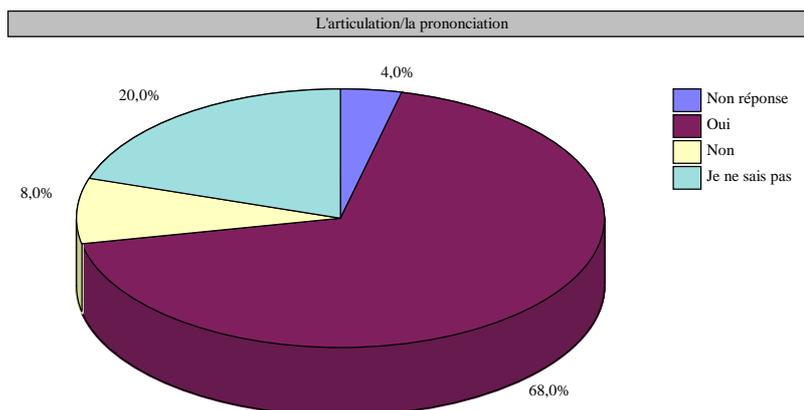


Q8 : A votre avis, savoir comment s’articule un son peut-il aidé à mieux le prononcer?

L’articulation/ la prononciation	Nbr. de réponses	Pourcentage
Non réponse	2	4%
Oui	34	68%
Non	4	8%
Je ne sais pas	10	20%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100 %</b>

Source : enquête

Les étudiants ont répondu à cette question par une affirmation avec un taux de 68% autrement dit 34 de nombre de réponses, 10% disent qu'ils ne savent pas, 8% expriment « non » et les 4% n'ont pas répondu. D'ailleurs Michel BILLIERES dans le site *la phonétique corrective en FLE : la méthode verbo-tonale*, explique que « *La méthode articulatoire repose sur un principe simple : il faut avoir une connaissance explicite de l'articulation d'un son pour pouvoir bien le prononcer* ».



Q9 : Entant étudiant algérien, comment expliquez-vous vos erreurs de prononciation:

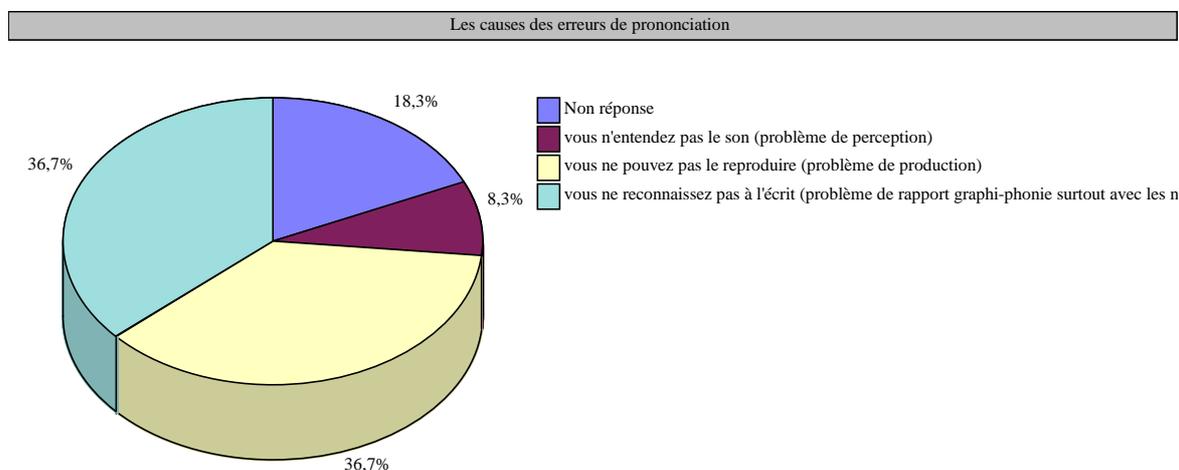
Les causes des erreurs de prononciation	Nbr.	Fréq.
Non réponse	11	22%
a-vous n'entendez pas le son (problème de perception)	5	10%
b-vous ne pouvez pas le reproduire (problème de production)	22	44%
c-vous ne reconnaissez pas à l'écrit (problème de rapport graphi-phonie surtout avec les nasales)	22	44%
<b>Totalobs</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

**Remarque** : Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

Nous remarquons qu'il y a une égalité quant au nombre de réponses à la question, pour ceux qui expliquent par le problème de production, et pour ceux qui ont répondu par le problème de rapport graphi-phonie surtout avec les nasales. 11

sur la totalité de l'échantillon non pas répondu et les 5 autres se justifient par le problème de perception.



Q10 : Parmi ces supports, lesquels sont utilisés par votre enseignant en classe ?

Réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Audio	5	10%
Image	8	16%
Audio-visuel	0	0,0%
Ecrit	47	94,0%
<b>Totalobs</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

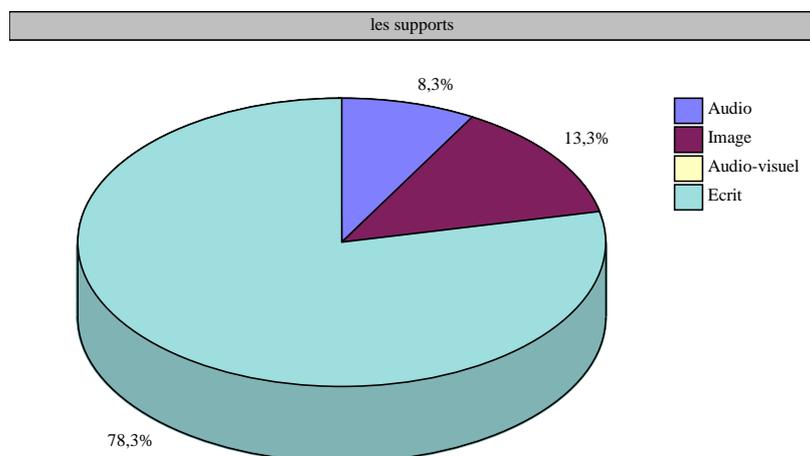
**Source : enquête**

**Remarque :** Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

Les étudiants ont répondu à cette question en choisissant, parmi les modalités de réponse, pour un taux considérable de 94% pour le support écrit, 16% pour le support image et le support audio qui a eu que 10% de la totalité de notre échantillon contrairement au support Audio-visuel nous n'avons noté aucune réponse.

D'ailleurs les résultats affirment que les enseignants dans notre contexte d'enseignement de la phonétique à des 1<sup>ères</sup> années français privilégient le support écrit ; comme le confirme nos observations en classe, même les activités sont souvent des activités d'écriture (transcription) à partir de ces documents. Lorsqu'ils prévoient

une activité orale, celle-ci dépend d'un support écrit à partir duquel les étudiants travailleront les sons.



Q11 : Quelles activités aimez-vous pratiquer en classe?

Les activités	Nombre de réponses	Pourcentage
Individuelles	15	30%
Collectives	13	26%
Les deux	22	44%
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

**Source : enquête**

Le tableau nous prouve que la plupart des étudiants aiment pratiquer les deux genres d'activités : collectives et individuelles avec un taux de 44% voire 22 repensescela explique que ces dernière estiment que les deux activités visent à développer des compétences bien distingue. La diversité des activités ne leurs ennuiet pas en plus chacune, et 30% ont répondu « individuelle » ainsi 26% ont dit « collectif ».

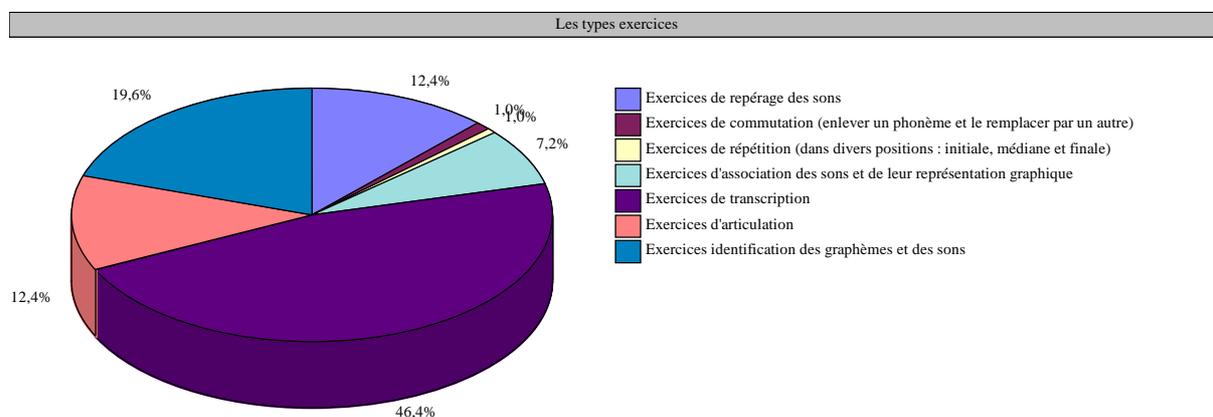
Q12 : Quels sont, parmi ces exercices, ceux que vous propose souvent votre enseignant?

Réponses	Nbr.	Fréq.
<b>a</b> -Exercices de repérage des sons	12	24%
<b>b</b> -Exercices de commutation	1	2%
<b>c</b> -Exercices de répétition	1	2%
<b>d</b> -Exercices d'association des sons et de leur représentation graphique	7	14%
<b>f</b> -Exercices de transcription	45	90%
<b>i</b> -Exercices d'articulation	12	24%
<b>g</b> -Exercices identification des graphèmes et des sons	19	38%

**Source : enquête**

**Remarque :** Le nombre de citation (réponse) est supérieur au total d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Les étudiants ont répondu à cette question en choisissant, parmi la liste proposée les catégories d'exercices que les enseignants utilisent souvent, les résultats que nous avons obtenu sont comme suit, 90% soit 45 de réponses pour les exercices de transcription, 38% voire 19 réponses, 12 réponses de 38% pour les exercices d'articulation, comme pour les exercices de repérage des sons et 14% soit 7 réponses pour des exercices d'association des sons et de leur représentation graphique. Toutefois, les exercices de commutation et des exercices de répétition n'ont obtenu que 12% des réponses soit un nombre d'une réponse chacun.



D'après les réponses recueillies et les résultats obtenus par l'analyse des deux questionnaires destinés aux enseignants et aux étudiants, nous avons constaté que les enseignants qui assurent ce module à des 1<sup>ères</sup> années français langue étrangère, se focalisent beaucoup plus sur l'enseignement de phonétique articulatoire via la méthode articulatoire, leur objectif c'est d'initier les étudiants aux sons de la langue française ainsi que la transcription. Les exercices sur les quelles travaillent sont uniquement pour se familiariser et être en contact avec les sons. Mais si nous nous basons sur un enseignement de la phonétique, cette méthode utilisée à l'université à des étudiants de 1<sup>ier</sup> année licence ne peut pas être transposé aux étudiants de français langue étrangère, nous pouvons dire même que les étudiants ressentent cette frustration, car ces dernières ressentent leur lacunes dans la prononciation de certains sons et ce module qui est censé leur apprendre une bonne maîtrise de prononciation de français, réellement ils ne l'aident pas du tout, ils transcrivent uniquement. Autrement dit, le côté oral est mis de côté.

Pour conclure, tout au long de ce chapitre, nous avons donné un bref aperçu sur l'objet qui constitue notre champ d'étude : La phonétique enseignée à l'université. Ensuite, nous avons touché de près l'enseignement de cette discipline au sein de l'université de Bejaia avec les 1<sup>ères</sup> années licence, en faisant la description et l'analyse des séances d'observations et des questionnaires ainsi du programme.

Les résultats auxquels nous nous sommes parvenus à ressortir dans cette partie dégagent quelques renseignements importants dans l'enseignement de la phonétique près des 1<sup>ères</sup> années licence ainsi que le travail et la méthode qui se réalisent dans ce module.

# Conclusion

### Conclusion

Notre objectif tout au long de ce mémoire était d'apporter des éléments de réponse à nos questions de départ, à savoir *Quelle phonétique est enseignée en classe de 1<sup>ère</sup> année licence de français à l'université de Bejaia? Et quelle(s) méthode(s) de correction phonétique est (sont) utilisée(s) par les enseignants?*

De ce fait, en première partie, il s'est avéré important de déterminer et de définir les concepts clés de la phonétique en tant que discipline, à savoir, sa définition, son objet d'étude, ses branches et ses méthodes de correction. En-suite, nous nous sommes intéressée à l'enseignement de ce module à des 1<sup>ères</sup> années licence, plus exactement nous avons évoqué le programme suivi dans ce niveau. Puis nous avons cité les activités et les outils qui permettraient d'enseigner la phonétique dans une classe de FLE. En deuxième partie, nous avons abordé la réalité du terrain, à l'aide du questionnaire et des séances d'observation. Nous avons vite rendu compte que la phonétique enseignée à des 1<sup>ères</sup> années français langue étrangère est une phonétique articulatoire qui s'appuie sur deux méthodes de correction : la méthode articulatoire et la méthode fondée sur la transcription basée sur la norme phonétique la plus répandue l'API (dont 12 voyelles orales, 4 voyelles nasales, 18 consonnes et 3 semi-consonnes).

Le travail phonétique en classe de 1<sup>ère</sup> année français langue étrangère repose sur des exercices de transcription et de repérage des sons, en se basant surtout sur l'écrit. L'apprentissage est limité juste à : la transcription des sons de l'API et la description articulatoire des éléments segmentaux de la langue cible. Quant au travail de la prononciation, soit sur le plan segmental ou sur le plan suprasegmental (prosodie), les enseignants de ce module n'y prêtent pas attention, d'autant plus qu'il y a des étudiants qui arrivent à l'université avec des lacunes et des difficultés de prononciation. Toutefois, cette stratégie d'enseignement de ce module « la phonétique », permet uniquement de se familiariser avec les sons et à être en contact avec les sons de la langue. Cette phonétique à laquelle ils ont accès ne correspond pas à des apprenants de français langue étrangère. Autrement dit, elle ne répond pas vraiment aux besoins des étudiants de première année français langue étrangère. On pourrait dire qu'un cours de phonétique doit intégrer beaucoup d'écoute, à partir de

## Conclusion générale

---

support variés, authentiques et d'activités orales comme les pièces théâtrales, les dialogues....etc., pour arriver vraiment à atteindre les apports de l'enseignement de la phonétique en classe de FLE.

A vrai dire, si nous prenons le contexte du français langue étrangère qui veulent perfectionner leur prononciation, nous proposons d'appliquer la méthode verbo-tonale d'intégration phonétique (MVT). L'objectif de la méthode est de rééduquer la perception des apprenants de LE. Le point de départ de cette rééducation est constitué par l'erreur de l'apprenant, elle propose une correction adaptée au système de fautes réelles et non pas supposées de l'apprenant de LE. L'enseignant doit donc proposer une correction personnalisée et adaptée à chaque apprenant, dans le but d'amener ce dernier vers l'auto-correction.

La MVT repose sur des principes généraux comme la prise en compte du contexte sonore dans la correction phonétique, la priorité accordée à la prosodie, la prise en compte de la gestualité. Les éléments suprasegmentaux constituent une priorité ; l'accentuation, le rythme et l'intonation sont des supports précieux de la mémoire auditive. Contrairement à la méthode articulatoire, la MVT offre une approche de l'enseignement de la prononciation dans un cadre méthodologique cohérent, elle tient compte des éléments fondamentaux de la production et de la perception de la parole comme les aspects suprasegmentaux.

Néanmoins, il ne faut pas négliger pour autant la méthode articulatoire et l'utilisation de l'API qui sont tous les deux des outils fondamentaux pour l'apprentissage efficace de la phonétique. Car ils s'intéressent à la production et la graphie de chaque son émet par l'apprenant. Ainsi ces deux moyens peuvent être appliqué quel que soit le niveau des apprenants.

Pour conclure, il nous a paru important de laisser le champ de notre enquête pour des recherches ultérieures qui prendraient en charge l'aspect comparatif avec d'autres universités.

# Bibliographie

## Bibliographie

---

### *Ouvrages et articles*

- ALAZARD Charlotte (2013), « Rôle de la prosodie dans la fluence en lecture oralisée chez des apprenants de Français Langue Etrangère », Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, HAL, 258p. [en linge] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00944968> (Consulté le 2 janvier 2015).
- ALAZARD Charlotte, ASTESANO Corine, BILLIERES Michel & ESPESSER Robert (2011), « Rôle de la prosodie dans la structuration du discours : Proposition d'une méthodologie d'enseignement de l'oral vers l'écrit en Français Langue Etrangère », Actes d'IDP n° 09, pp.49-61.
- ARGOD-DUTARD Françoise (1996), *Elément de phonétique appliquée*, Armand Colin/Masson, Paris, 269 p.
- BAILLEUL Charlotte (2011), « La méthode verbo-tonale face aux interférences phonétiques et phonologiques pour les étudiants égyptiens », Cahier du CRISCO n°33, Volume 2, pp.1-22.
- BAYLON Christian et RABRE Paul (1990), *Initiation à la linguistique : cours et application corrigés*, Edition Mehdi (2<sup>ème</sup> éd.), 234p.
- BELLATRACHE Houari (2009), « L'usage de langue française en Algérie, cas d'étude : secteur bancaire », Synergies Algérie n°8, pp.107-113, [en linge] <http://gerflint.fr/Base/Algerie8/bellatreche.pdf> (Consulté le 23 novembre 2014).
- BENTO Margaret (2007), « La phonétique et la phonologie dans la classe de français langue étrangère : Quelle norme enseignée ? Quelle norme enseigner ? », Université RENE DESCARTES, Les Langues modernes n° 3, Paris V, pp. 55-60.
- BESCOND Géraldine (2000), « Chapitre 2 phonétique d'un point de vue articulatoire », CAIRN INFO, pp.39-67.
- BLANC Georgette (2011), « L'enseignement de la phonétique du français langue étrangère (FLE) », Tema Babylonia| babylonia, pp.33-36.

## Bibliographie

---

- BOUGUERRA Cheddad (2011), « Contribution de la phonétique à l'enseignement/apprentissage du Français dans le cycle primaire », Synergies Algérie n°14, pp.145-150, [en ligne] <http://gerflint.fr/Base/Algerie14/bouguerra.pdf> (consulté le 29 septembre 2014).
- CHABANAL Damien, TRIVELATTO Elisabeth (2009), « Favoriser l'apprentissage de la phonétique du français pour une meilleure intégration des étudiants sinophobes dans les formations universitaires », Terres de FLE, pp.75-83.
- CHASS Jean-Louis (2001), *Introduction à la linguistique française, tome1 : Notions fondamentales phonétique, lexicque*, Hachette, Paris, 159p.
- CLARENC Josiane (2006), « Les différents principes de correction des voyelles et des consonnes », UE n°10, pp. 1-6.
- DE VRIENDT Séra (2002), « Chapitre 2. Correction phonétique en langues germaniques pour apprenants francophones », in *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*, Vol. 2, De Boeck Supérieur, pp. 257-269, [en ligne] <http://www.cairn.info/apprentissage-d-une-langue-etrangere-seconde-2--9782804134921-page-257.htm.pdf> (Consulté 5Janvier 2015)
- DETEY Sylvain et RACINE Isabelle (2012), « Les apprentissages de français face aux normes de prononciation : quelle(s) entrée(s) pour quelle(s) sortie(s) ? », *Revue française de linguistique appliquée*, 1vol. XVII, pp. 81-96, [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-appliquée-2012-1-page-81.htm.pdf> (Consulté en Décembre 2014).
- GIOIELLA Marina (2013), « Le travail phonétique en classe de FLE : à quel moment ? Comment ? Pourquoi ? », *Les métiers du FLE, Accueil et scolarisation des primo-arrivants*, Université de Mons, [en ligne] [http://portail.umons.ac.be/FR/universite/facultes/fti/services/Documents/M%C3%A9tiers\\_FLE%202013\\_Atelier\\_Travail\\_Phon%C3%A9tique.pdf](http://portail.umons.ac.be/FR/universite/facultes/fti/services/Documents/M%C3%A9tiers_FLE%202013_Atelier_Travail_Phon%C3%A9tique.pdf) (Consulté le 28 Octobre 2014).

## Bibliographie

---

- KOMATSU Sachiko (1999), « L'enseignement/apprentissage de la prononciation des langues assisté par ordinateur : le cas du français langue étrangère », Cahiers d'études françaises, Université Keio n°4, Nozawa, pp.100-112.
- LAKS Bernard (2004), « Continu et discontinu : l'articulation phonétique/phonologie », Cahiers de praxématique, Montpellier, pp.145-173 [En ligne], 42 | 2004, document 6, mis en ligne le 31 mai 2010, <http://praxematique.revues.org/2196> (Consulté le 27 mars 2015)
- LEON Pierre, Monique Françoise et ALAIN Thomas (2009), *Phonétique du FLE ; prononciation : de la lettre au son*, Armand Colin, 142p.
- LOUSTAU Catherine (2012), « Conception d'un cours en ligne de phonétique française et de correction phonétique pour la formation d'enseignants de FLE », Université Nationale Autonome du Mexique. Linguistique, pp.1-75.
- LYCHE Chantal (2010), « Le français de référence : éléments de synthèse », in Detey S., Durand J., Laks B.& Lyche C.( éd.s.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Ophrys, Paris, pp.143-165.
- MALMBERG Bertil (1994), *La phonétique*, Presses Universités de France (16<sup>ème</sup> éd.), Paris, 126 p.
- MOUNIN Georges (1982), *La linguistique : précédé de la linguistique aujourd'hui*, Seghers, Paris, 180p.
- PARIZET Marie-Louise (2008), « Phonétique et cadre commun : propositions pour un cours de FLE », Synergie Espagne n°1, pp.113-122 [en ligne] <http://www.gerflint.fr/Base/Espagne1/parizet.pdf> (consulté en 25 janvier 2015).
- SOLOVIEVA Elena et LENȚA Anatol (2007), « Regards sur le rôle de la phonétique dans le cours de français, langue étrangère », Université de Stat din Moldova, Langue Etrangère, nr.4/ISSN 1857-209X, pp.240-244.

## Bibliographie

---

### *Mémoires/ Thèses*

BARLETTA Anne-Flore (2011), *De l'origine de l'accent à l'enseignement de la phonétique en FLE : Une exploration des possibilités didactiques à partir de l'observation d'une classe de phonétique à des apprenants américains de niveau avance*, Mémoire de master 1 en Sciences de l'éducation mention FLE (Français Langue Etrangère) Université Stendhal-Grenoble 3, Sous la direction de Madame Dominique Abry, 72p.

LOUNICI Karima (2012), *Le rôle de la phonétique dans l'enseignement / apprentissage de la langue française en classe de la 3<sup>ème</sup> année primaire*, Mémoire de master de français langue étrangère, option didactique, tapuscrit, sous la direction de Madame Ould Benali Naima, 85 p.

SOUILAH Sarra (2009), *Présence de l'arabe scolaire et du français dans les institutions, étude de cas de l'Unité Postale de la Wilaya de Constantine*, Mémoire de master en science du langage, sous la direction de CHARRAD Yasmina, Université Mentouri, Constantine, 49 p.

### *Sitographie*

BILLIERES Michel, « la phonétique corrective en FLE : la méthode verbo-tonale »  
[http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/Cette ressource a été mise en ligne par l'UOH le 08/10/2013](http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/Cette%20ressource%20a%20été%20mise%20en%20ligne%20par%20l%27UOH%20le%2008/10/2013) (Consulté le 27 Octobre 2014)

DJAOUD Malika, « La langue française en Algérie »,  
<http://mauricecourtois.perso.neuf.fr/numero3/PATOIS1.htm> (Consulté le 30 Décembre 2014)

DUCROT Jean-Michel, « Grille d'auto-évaluation dans une classe de FLE »  
<http://insuf-fle.hautetfort.com/archive/2009/12/04/grille-d-evaluation-du-professeur-de-langue.html> (Consulté le 22 Novembre 2014)

Français Diplomatie, « Etat des lieux du français dans le monde »  
<http://www.diplomatie.gouv.fr> (Consulté le 23 Décembre 2014)

## Bibliographie

---

GUBERINA Petar, « La méthode verbo-tonal » <http://www.intravaia-verbotonale.com/Chapitre-2-La-methode-verbo-tonale>) (Consulté le 16 Novembre 2014)

MIJON Philippe « FLE : Français Langue Étrangère », <http://www.fle-philippemijon.com/philippe-mijon/> (Consulté en Décembre 2014)

[www.cairn.info/l-orthographe--9782130585893-page-3.htm/](http://www.cairn.info/l-orthographe--9782130585893-page-3.htm/) (Consulté le 14 Décembre 2014)

# Liste d'abréviations

## Liste d'abréviations

**FLE** : Français Langue Etrangère

**LM** : Langue Maternelle.

**LE**: Langue Etrangère.

**API** : L'alphabet Phonétique International.

**1<sup>ère</sup>** : Première.

**LMD** : Licence, Master, Doctorat.

**SGAV** : Structuro-Globale Audio-Visuelle.

**MVT** : Méthode Verbo-Tonale.

# **Liste des schémas et des figures**

## Liste des schémas et des figures

<b>Schéma n°1</b> : Processus de communication à l'aide de l'appareil phonatoire .....	12
<b>Schéma n°2</b> : Vue d'ensemble des principes de la méthode articulatoire .....	13
<b>Schéma n°3</b> : Le procédé de correction.....	20
<b>Figure n°1</b> : Coupe médiane schématique des organes de la parole.....	7
<b>Figure n°2</b> : Coupe médiane de l'appareil auditive.....	8

# Annexes

## Table des matières des annexes

Annexe n°1 : La grille d'observation.....	1
Annexe n°2 : Autour de la description articulatoire : voyelles/ consonne.....	4
Annexe n° 3 : Chute et maintien du « e Muet » .....	6
Annexe n°4 : L'articulation et la représentation schématique des voyelles .....	8
Annexe n°5 : Questionnaire destiné aux enseignants de français à l'université de Bejaia.....	10
Annexe n°6 : Questionnaire destiné aux étudiants de 1 <sup>ère</sup> année FLE.....	13

## Annexe n 1

### Grille d'observation

Cette grille d'observation est créée dans le but d'étudier ce qui se fait en réalité dans une pratique en classe de 1<sup>ère</sup> année dans le TD de phonétique du département français de l'université de Bejaia. Elle n'est guère un modèle universel, mais elle est inspirée d'une grille élaborée par Jean-Michel Ducrot<sup>1</sup>, en vue d'être utilisée dans une classe de FLE par le professeur, afin de s'auto-évaluer et de prendre conscience de ses qualités et de ses défauts au niveau pédagogique, à différents moments de l'année.

1	2	3	4
Toujours	Souvent	Rarement	Jamais

Il suffit d'ajouter une croix dans la case qui correspond

Non de l'enseignant :	Nombre d'élèves :
Groupe :	Disposition de la salle :
Date de l'observation de classe : / / 2015	Sujet de la leçon :

<i>Critères d'observation</i>	1	2	3	4
<b>❖ L'atmosphère de la classe</b>				
- Calme et paisible				
- Agitée et turbulente				
- Chaleureuse				
<b>❖ Disposition de la classe</b>				
- Enseignant est fixé à son bureau				
- Enseignant circule dans les rangs				
- Les tables sont organisées en rangé				
- Les tables sont organisées en cercle				
- L'enseignant explique sa leçon sur l'estrade				
<b>❖ Interaction</b>				
- Entre l'enseignant et l'apprenant				
- Entre les apprenants (entre eux)				
- Entre les apprenants et le support choisi				
- Entre l'enseignant et son support				
<b>❖ Présentation du cours : l'enseignant</b>				
- Présente le cours de manière organisée				
- Donne des documents de travail				
- Fait des synthèses utiles lors de son cours				
- Utilise un débit de parole approprié				

<sup>1</sup> Voir sur <http://insuf-fle.hautetfort.com/archive/2009/12/04/grille-d-evaluation-du-professeur-de-langue.html>

## Annexe n 1

### *Grille d'observation*

- Parle avec une voix non monotone				
- Explique clairement les consignes				
- Avance dans son cours à une vitesse mesurée				
- Ecrit clairement au tableau				
<b>❖ Attitude des apprenants : ils</b>				
- Sont attentifs et appliqués				
- Participent activement au TD				
- Respectent l'enseignant(e)				
- Sont motivés par le TD				
<b>❖ Incitation à la participation : l'enseignant</b>				
- Encourage les questions et les commentaires				
- Questionne individuellement les apprenants				
- Pose des questions à la classe entière				
- Incite les étudiants à interagir				
- Pose des questions complexes				
<b>❖ Explication : l'enseignant</b>				
- Utilise des exemples				
- Répète ce qui est difficile et ce qui est mal compris				
- Ait recours à la langue maternelle				
- Ait recours au langage corporel				
- Utilise un langage clair et facile à comprendre				
- Emploie un vocabulaire spécifique au module				
<b>❖ Eléments prosodiques</b>				
- Intonation				
- Rythme				
- Diction				
- Accent				
- Timbre				
<b>❖ Supports</b>				
- Audio				
- Image				
- Audio-visuel				
- Texte				
<b>❖ Type d'activités orales</b>				
- Discussion				
- Résumés oraux				
- Interviews				
- Pièce de théâtre				
- Ecoute des énoncés oraux authentiques				
<b>❖ Genre d'activités</b>				
- Individuelles				
- Collectives				
<b>❖ Catégorie des exercices</b>				
- Exercice de repérage des sons				
- Exercice de commutation				
- Exercice de répétition				
- Exercice de transcription				

## Annexe n 1

### *Grille d'observation*

- Exercice de permutation				
- Exercice de segmentation				
<b>❖ Complications (étudiant)</b>				
- Problème de perception				
- Problème d'articulation ou de prononciation				
- Problème de rapport graphie-phonie surtout avec				
➤ Eléments vocaliques				
➤ Eléments consonantiques				
<b>❖ Stratégie du cours</b>				
- Lecture phonétique à haute voix de textes				
- Simple exposition à des énonces oraux authentiques				
- Un travail personnalisé en laboratoire de langues				
- Travaille en petits groupes				
- Entraînement de l'audition				
- A partir de l'erreur de l'étudiant l'enseignant choisi la procédure adéquate pour la correction				
- L'enseignant laisse parler les apprenants sans les interrompent				
<b>❖ Procédés de correction</b>				
- Visualisation des diverses positions des organes phonatoires grâce à des vues de profil				
- Faire des mouvements particuliers des lèvres ou de la langue				
- Utilisation de l'alphabet phonétique en s'appuyant indirectement sur l'écrit				
- Imitation des modèles enregistrés des énonces oraux authentiques				
- L'apprenant se corrige lui-même à l'oral (auto-correction)				
- Les apprenants se corrigent entre eux et l'enseignant intervient en cas de problème				
- Répétition de phrases hors contexte				
- Battement de rythme avec les mains				
- L'opposition phonologique : perception/ production				
- Le découpage syllabique				

#### *Commentaire*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Questionnaire destiné aux enseignants de français à l'université de Bejaia*

Dans le cadre d'une enquête menée en vue de la réalisation d'un travail de recherche portant sur « *La phonétique enseignée à l'université : cas de 1<sup>ères</sup> années licence* », nous souhaitons avoir votre collaborations. Avec nos remerciements anticipés.

**Caractéristiques personnelles**

- Sexe Féminin  Masculin

- Age : ans

- Expérience dans l'enseignement supérieur :  
Moins de 5 ans  5ans et plus  10ans et plus

- Votre diplôme : Master  Doctorat  autres : .....

- En plus de votre diplôme, avez-vous reçu une formation pour enseigner le phonétique pou pouvoir assister les apprenants en cas de difficultés?  
Oui  Non

**Questions**

1- Avez-vous déjà assuré le module phonétique à des 1<sup>ères</sup> années licence de français langue étrangère ?

Oui  Non

2- Que pensez-vous du programme de phonétique de 1<sup>ère</sup> année licence de français ?

Riche  Pauvre  A revoir

3- D'après votre expérience d'enseignant, trouvez-vous que l'oral et la phonétique ont pris une importance dans le nouveau système LMD ?

Oui  Non

4- Selon vous, l'enseignement de la phonétique à l'université en classe de française langue étrangère est-il nécessaire ?

Oui  Non

Pourquoi ?.....

5- Quelles sont les compétences visées à travers l'emploi de la phonétique dans le programme de 1<sup>ère</sup> année licence de française ?

.....  
.....  
.....

## Annexe n°5

### Questionnaire destiné aux enseignants de français à l'université de Bejaia

6- Avez-vous recours à la langue maternelle des apprenants pour expliquer à vos étudiants les éléments de phonétiques de la langue cible ?

Oui

Non

Expliquez comment :

.....  
.....

7- Utilisez-vous le langage corporel quand vous expliquez un phénomène phonatoire ?

Oui

Non

8- Vos cours de phonétique sont-ils basés sur :

La pratique

La théorie

Les deux

9- Pensez-vous que l'utilisation des supports authentiques en cours de phonétique est :

Nécessaire

Sans importance

10- Trouvez-vous que l'utilisation des supports oraux favorisent une meilleure acquisition du système phonatoire de la langue cible à des 1<sup>ères</sup> années licence de français ?

Oui

Non

11- Parmi ces supports lesquels utilisez-vous en classe ?

Audio

Image

Audio-visuel

Ecrit

Autres.....

12- Est-ce que vous privilégiez dans votre cours ? des activités :

Individuelles

Collectives

Les deux

A quel moment les utilisez-vous ? .....

.....

13- Tenez-vous compte de l'enseignement de la prosodie dans vos cours?

Oui

Non

Rarement

Si c'est « oui », les quelles ?

L'intonation

Le rythme

La diction

L'accent

La durée

Le timbre

Autres .....

14- Quels sont les exercices que vous proposez à vous étudiants ?

**a**-Exercices de repérage des sons (paires minimales)

**b**-Exercices de commutation (enlever un phonème et le remplacer par un autre)

**c**-Exercices de répétition (dans divers positions : initiale, médiane et finale)

**d**-Exercices d'association des sons et de leur représentation graphique

**f**-Autres.....

*Questionnaire destiné aux enseignants de français à l'université de Bejaia*

15-Quelles sont les différentes méthodes de correction phonétique que vous pratiquez avec vos étudiants ?

**a**-Méthode articulatoire

**b**-Méthode fondée sur la transcription phonétique

**c**-Méthode des oppositions phonologiques

**d**-Méthode basée sur l'audition de modèles enregistrés

**e**-Méthode verbo-tonale

16-Quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les apprenants de 1<sup>ères</sup> années licence de français dans le système vocalique et consonantique?

.....  
.....  
.....

Du à : **a**-Problème de perception

**b**-Problème d'articulation

**c**-Problème de rapport graphie-phonie surtout avec les nasales

17- A votre avis, quelle est la méthode appropriée pour remédier à cette situation ?

.....  
.....  
.....

18-Comment peut-on améliorer la capacité de prononciation des apprenants de français langue étrangère?

**a**-Par la simple exposition à des énonces oraux authentiques

**b**-Par une imitation en chœur (collective)

**c**- Par un travail personnalisé en laboratoire de langues

**d**- Par la lecture phonétique à haute voix de textes calibrés

**e**- Par l'entraînement de l'oreille et l'exercice phonétique

**f**- Comme dans **d**. et **e**. mais avec l'appui de textes en transcription phonétique

**g**- Par une combinaison des pratiques ci-dessus

*Merci pour votre collaboration*

## Annexe n°6

### Questionnaire destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année FLE

Merci d'accepter de participer à cette enquête universitaire. Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire sur « La phonétique enseignée à l'université : cas des 1<sup>ères</sup> années licence de l'université de Bejaia ».

#### Fiche signalétique

- ◆ Age                      ans
- ◆ Sexe                      Féminin                       Masculin
- ◆ Appartenance géographique  
                                  Ville                       Village
- ◆ Langue maternelle  
Français                       Kabyle                       Arabe                       Autre.....

#### Questions

- 1- Pensez-vous que le module de phonétique est important pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année français ?  
Oui                       Non                       Je ne sais pas
- 2- Avez-vous abordé l'API (Alphabet Phonétique International) dans vos cours de phonétique?  
Oui                       Non                       Pas encore
- 3- Lorsque vous prononcez mal un mot, votre enseignant vous corrige-t-il systématiquement?  
Toujours                       Souvent                       Rarement                       Jamais
- 4- Quelle(s) méthode(s) utilise votre enseignant pour corriger vos erreurs de prononciation ?
  - a- Le découpage syllabique
  - b- L'opposition phonologique : perception/ production
  - c- Entraînement auditif (écouter le son puis le reproduire).
  - d- Visualisation des diverses positions des organes phonatoires et une explication simple de la position des articulateurs (langue + lèvres)
  - e- Utilisation de l'alphabet phonétique en s'appuyant indirectement sur l'écrit
  - f- Sensibilisation de l'oreille aux différences pertinentes entre les sons
  - g- Vous corrigez vous-même vos erreurs et/ou entre apprenants, et en cas de difficulté l'enseignant intervient)

## Annexe n°6

### *Questionnaire destiné aux étudiants de 1ère année FLE*

- h-** Explication et compréhension de l'erreur de prononciation en évoquant les caractéristiques respectives des sons dans les deux langues (cible et maternelle)
- 5- Quels sont, pour vous, les sons les plus difficiles à prononcer ?  
.....  
.....
- 6- Pensez-vous que votre niveau de maîtrise de la langue française a progressé grâce au module de phonétique ?
- Oui  Non  Un peu
- 7- Est-ce que la prosodie vous a aidé à mieux parler français ?  
Pas du tout  Un peu  Assez  Beaucoup  Pas tout à fait
- 8- A votre avis, savoir comment s'articule un son peut-il aidé à mieux le prononcer?  
Oui  Non  Je ne sais pas
- 9- Entant étudiant algérien, comment expliquez-vous vos erreurs de prononciation:  
**a-** vous n'entendez pas le son (problème de perception)   
**b-** vous ne pouvez pas le reproduire (problème de production)   
**c-** vous ne reconnaissez pas à l'écrit (problème de rapport graphi-phonie surtout avec les nasales)
- 10- Parmi ces supports, lesquels sont utilisés par votre enseignant en classe ?  
Audio  Image  Audio-visuel  Ecrit  Autres.....
- 11- Quelles activités aimez-vous pratiquer en classe?  
Individuelles  Collectives  les deux
- 12- Quels sont, parmi ces exercices, ceux que vous propose souvent votre enseignant?  
**a-** Exercices de repérage des sons   
**b-** Exercices de commutation (enlever un phonème et le remplacer par un autre)   
**c-** Exercices de répétition (dans divers positions : initiale, médiane et finale)   
**d-** Exercices d'association des sons et de leur représentation graphique   
**f-** Exercices de transcription   
**i-** Exercices d'articulation   
**g-** Exercices identification des graphèmes et des sons

**Merci d'avoir accepté de répondre à nos questions.**